La LIBERTÉ

Vol. 86 n°10 • du 4 au 10 juin 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Sourire avant de courir



photo: Christine Ruest

Ces élèves de l'école communautaire Réal-Bérard ont pris quelques instants pour faire un beau sourire à la photographe avant de se joindre aux 500 jeunes athlètes de la 7e année au secondaire 3 qui ont rivalisés d'adresse et d'endurance pour l'édition 1999 des Jeux du Manitoba qui se tenaient le 26 mai. Pour connaître les médaillés d'or, consultez notre tableau. ■ Page 16.



Morrissette pour la ringuette

Super-bénévole, entraîneur et promoteur de la ringuette depuis 20 ans, Léon Morrissette a été intronisé au Temple de la renommée de la ringuette.

■ Page 27.

Citation de la semaine

«On n'a pas de gros égos ici; personne n'est plus fin que son voisin, moi inclus.»

Originaire de Saint-Boniface, François Savoie est à la barre de la plus grosse boîte de production télévisuelle du Nouveau-Brunswick... Mais cela ne lui est pas monté à la tête.

■ Page 12.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Le rapport Chartier oublié

Le plan de restructuration des Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg ne respecte pas les recommandations du rapport Chartier, s'inquiètent les francophones.

■ Page 3.

Forest, faut faire vite

Vous aimeriez construire la maison de vos rêves dans la Place Georges-Forest? Faites vite, six des 18 lots de la phase I sont déjà vendus!

■ Page 5.

L'Entente se fait attendre

Pour la première fois, toutes les Ententes Canada-communautés sont renégociées en même temps, une situation problématique pour Patrimoine canadien et inquiétante pour les organismes francophones.

■ Page 6.

Prix d'excellence en enseignement

Dix-neuf enseignants du niveau élémentaire sont en nomination pour le Prix du lieutenant-gouverneur du Manitoba soulignant l'excellence en enseignement élémentaire. Le gagnant sera annoncé par le lieutenant-gouverneur, Peter M. Liba, lors d'une cérémonie le 4 juin.

Danielle Mulaire, de l'école communautaire de Saint-Georges (Saint-Georges) et Jean-Jacques Bujold, de l'école Ruth Betts School (Flin Flon) figurent parmi les enseignants en nomination.

Les autres candidats au prix sont : Gerry Bell, Kathy Bridgen, Donna Massey-Cudmore, Kathryn Curtis, Joyce Debreuil, Myrtle Gawink, Linda Juttner, Ed Mann, Brenda Margetts, Carol Matsumoto, Judith Norton, Donna Paschak, Lynda Richard, Marilyn Shamuyarira, Andrea Stuart, Angela Tascona et Lydia Ylatalo.

C. R.

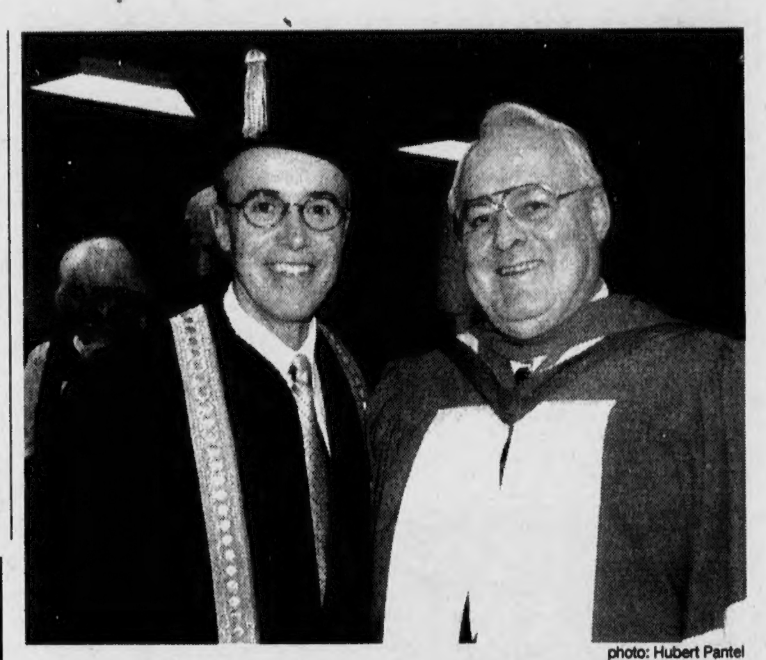


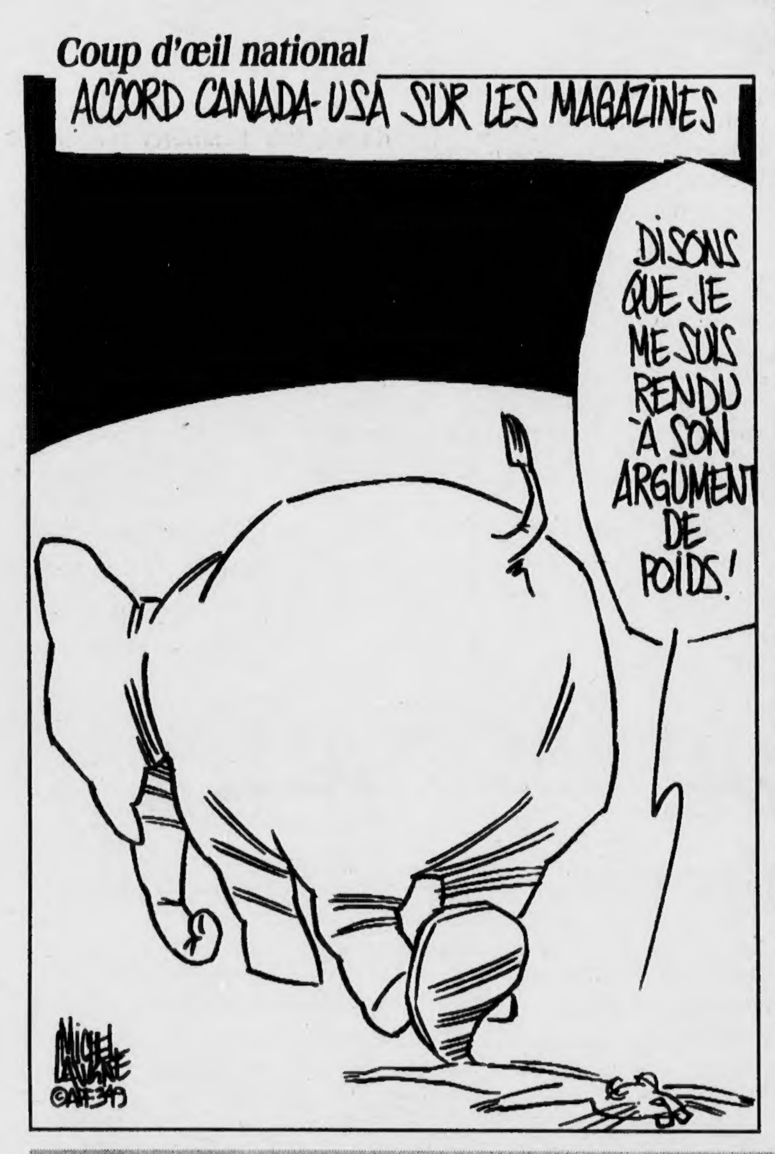
photo: Hubert Pantel

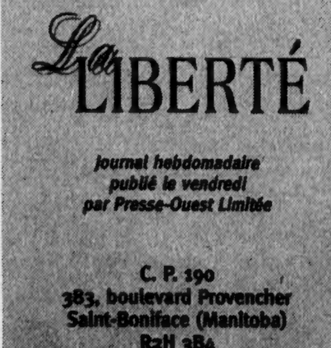
Nos lauréats !

Plus de 70 étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ont reçu les palmes le 1er juin lors de la 120e collation des grades de l'Université du Manitoba qui s'est déroulée à la cathédrale de Saint-Boniface. 27 diplômés ont obtenu des médailles, bourses et prix. Parmi eux, soulignons les noms de Philippe Lagacé-Wiens, qui a obtenu la médaille d'argent du gouverneur-général, la médaille d'or de l'université et la médaille d'excellence du Collège en sciences; et d'Anne Dubouloz-Giasson, qui a gagné la médaille d'excellence du Collège en arts. La médaille d'excellence du Collège en éducation (1er cycle) a été décernée à Stéphanie Légarée, qui a également gagné le Prix du gouvernement français en éducation (secondaire). Janine Tougas s'est méritée la médaille d'excellence du Collège en éducation (2e cycle). André Ruest et Suzanne Puzant ont obtenu le Prix du gouvernement du Manitoba en éducation.

D.B.

Coup d'œil national





Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Rédactrice en chef adjointe et journaliste: **Anie CLOUTIER** Journalistes: **Daniel BAHUAUD** et **Pascal DUBÉ** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Sylviane LANTHIER** • Développement de photos: **Hubert PANTEL** • Stagiaire: **Christine RUEST**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Nº de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE

Chartier oublié ?

« Nous n'avons plus confiance dans les Services à l'enfant et à la famille », lance Edmond LaBossière, président d'un comité qui tente en vain d'amener l'agence à offrir des services en français dans l'esprit du rapport Chartier.

Anie CLOUTIER

Les Services à l'enfant et à la famille sont-ils en train de manquer le bateau des services en français, c'est du moins ce que conclut le Comité consultatif sur les services sociaux en français. Présidé par le conseiller spécial du Secrétariat des services en langue française Edmond LaBossière, ce comité s'inquiète de la place réservée aux services en français dans le plan de restructuration des Services à l'enfant et à la famille. Il vient d'ailleurs d'alerter la ministre Bonnie Mitchelson au fait que le plan de restructuration de cette agence ne tient aucunement compte du rapport Chartier.

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui fait régulièrement appel aux Services à l'enfant et à la famille se dit grandement préoccupée par cette restructuration. La DSFM enregistre chaque année entre 30 et 50 cas d'enfants ayant des troubles émotifs, physiques ou sexuels qui demandent l'intervention d'un travailleur social des Services à l'enfant, explique le responsable des services aux élèves, Louis Druwé. Mais la grande majorité des ressources mises à leur disposition est en anglais.

« Avant, poursuit Louis Druwé, les Services étaient regroupés dans quatre régions dont une pour Saint-Boniface, Saint-Vital et le sud-est de la province où sont concentrés les trois quarts de notre clientèle. Mais on avait dans cette région une seule téléphoniste francophone sur 12. C'était donc un hasard si on tombait sur elle. Cette restructuration des services risque d'amplifier le problème. On leur avait d'ailleurs demandé de tenir compte du rapport Chartier, ce qu'ils n'ont pas fait. »

La Société franco-manitobaine et l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) ont aussi communiqué leurs inquiétudes au bureau de la ministre des Services sociaux et attendent toujours une réponse. « On nous dit que la restructuration des services vise à créer plusieurs bureaux spécialisés à travers la ville avec un minimum de services en français dans chaque bureau, explique le coordonnateur des l'AJEFM, Guy Jourdain. Notre crainte, c'est que ça va à l'encontre du rapport Chartier qui recommande plutôt la création de centres de services communautaires qui permettent de créer un milieu de travail où parler français est naturel et où on n'a pas besoin de quémander des services. »

« Le Comité consultatif sur les services sociaux en français a rencontré dès novembre 1998 le directeur des Services à l'enfant et à la famille, Lance Barber, et trois membres de son équipe, rappelle Edmond LaBossière. Nous avons à l'époque mis l'accent sur le besoin de faire l'offre active des services en français et nous recommandions fortement de créer des bureaux complètement bilingues. À ce moment, ils ont paru bien réagir et le comité croyait qu'ils recevraient nos recommandations.

« Nous les avons rencontrés de nouveau à la fin mars et en avons profité pour leur présenter la politique révisée des services en français, qui témoigne de la volonté du gouvernement provincial de se plier au rapport Chartier. Nous avons alors eu le sentiment inquiétant que leur restructuration allait bon train mais qu'aucun effort n'était fait pour offrir des services en français. »

Un sous-comité mis sur pied dans le but d'élaborer avec les Services à l'enfant et la famille un plan de services en français n'a guère eu plus de succès. «On a donc décidé d'arrêter cette charade, poursuit Edmond LaBossière, et de dire à la ministre qu'on n'a plus confiance dans les Services à l'enfant et à la famille. Nous lui demandons de rencontrer les hauts dirigeants de l'agence et de faire en sorte que la restructuration des services ne soit entamée que lorsqu'ils auront mis de l'avant des plans acceptables de services en français. »

Archives La Liberté

Edmond LaBossière: « On n'a plus confiance dans les Services à l'enfant et à la famille. »

Ce qu'en disent les Services

Responsable des communications aux Services à l'enfant et à la famille, Michele Brown se dit très surprise de la réaction du Comité consultatif sur les services sociaux en français.

« Mon directeur croyait qu'Edmond LaBossière était très satisfait de nos plan de restructuration et ne comprend pas le problème. Le Comité nous a recommandé de faire du bureau de Saint-Pierre-Jolys et de celui de Saint-Boniface des centres de service bilingues, ce que nous entendons faire. Nous appuyons ces recommandations. Nous avons d'ailleurs déjà une politique sur les services en français et nous comprenons notre obligation d'offrir des services en français à ceux qui le demandent. Une fois que notre restructuration sera complète, nous entendons travailler de pair avec le Comité et notre syndicat pour voir comment nous pouvons améliorer le service. »

SAINT-BONIFACE

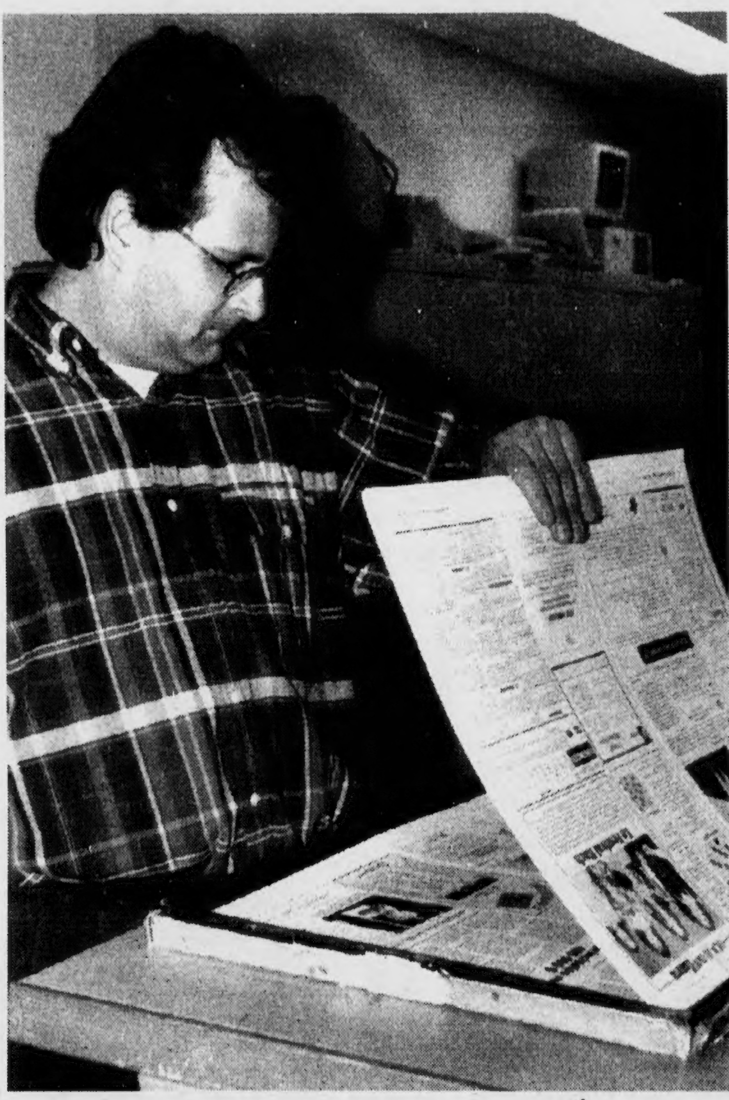
OK pour les Harley

Le rassemblement de propriétaires de Harley Davidson aura finalement lieu au fort Gibraltar les 24, 25 et 26 juin. Le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, alerté par des résidants inquiets s'était tout s'était tout d'abord opposé à la tenue de l'événement. Il est cependant revenu sur sa décision après la tenue le 27 mai d'une rencontre d'information entre le Festival du Voyageur et les résidants du quartier.

Le directeur général du Festival du Voyageur, Normand Gousseau, se réjouit de la tournure des événements. « La rencontre, qui a attiré entre 30 et 40 personnes, a été très positive, indique-t-il. Les résidants ont soulevé des inquiétudes réelles, notamment sur la question du bruit. Mais elles ne sont pas insurmontables et le Festival peut trouver des solutions. »

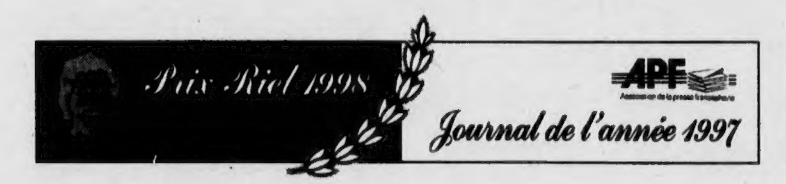
Normand Goussesau tire certaines leçons de la situation : « Le nom de Harley Davidson a une connotation négative associé aux gangs et ce rassemblement a un facteur de bruit qui n'est pas normalement associé au fort Gibraltar. Avec le recul, on voit bien qu'on aurait dû en parler aux résidants. C'est vrai qu'on n'a pas distribué de dépliants dans les boîtes aux lettres des gens, mais les médias en avaient parlé à plusieurs reprises. On croyait que les résidants étaient au courant. Et puis, il faut se mettre dans les souliers du Festival et comprendre qu'on est en affaires. Si un client appelle, on ne peut pas le mettre en attente pendant quatre semaines le temps de consulter les résidants. »

A. C.



Merci Marc-Éric

Marc-Éric Bouchard, journaliste sportif et représentant publicitaire à La Liberté vient de tourner une nouvelle page dans sa carrière journalistique en acceptant à compter du 31 mai un stage de travail à la télévision de Radio-Canada. La Liberté tient à le remercier pour son excellent travail au cours des deux années et demie passées au journal et lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets d'avenir.





À VOUS la parole

Du travail de pro

Madame la rédactrice,

Je voulais vous envoyer une petite note pour vous féliciter sur votre professionnalisme journalistique! Dans *La Liberté* des 14 et 21 mai dernier vous avez publié des éditoriaux extrêmement bien écrits avec une objectivité impeccable.

Vous avez su reconnaître les différentes positions dans la communauté et rédiger des articles de qualité qui touchaient nos points de vue. Nous sommes chanceux de pouvoir nous attendre à des articles de ce calibre dans notre hebdomadaire communautaire. Bravo et bon travail!

Julie Turenne-Maynard
Le 25 mai 1999

25 + 25 = 25!

Madame la rédactrice,

C'est vrai que l'édition, comme le journalisme d'ailleurs, peut faire vieillir. Entre les soucis des heures de tombée et les tracas de petites choses de dernières secondes, il y a de quoi se faire quelques cheveux gris! C'est vrai aussi qu'en feuilletant le catalogue des titres des Éditions du Blé qui figure en annexe de notre beau livre grand format lancé le 22 mai dernier, une personne pourrait conclure qu'un si beau fonds de livres n'a pas été constitué en 25 ans seulement!

En oui. Les Éditions du Blé ont 25 ans (déjà!) et non 50 ans tel qu'indiqué à la une du journal de la semaine dernière. Notre livre anniversaire intitulé *Les Éditions du Blé : 25 ans d'édition* contient 25 contributions d'écrivains de la maison et 25 reproductions d'œuvres d'artistes de l'Ouest canadien. Pour nous, c'était tout simplement une formule genre 25 + 25 = 25! (les littéraires sont souvent mauvais mathématiciens!)

Cela dit, cette petite faute d'inattention qui s'est glissée dans la légende n'enlève rien à *La Liberté* et son équipe de journalistes qui ont toujours donné une excellente couverture médiatique à nos livres, à nos auteurs, à notre maison et à la production littéraire francophone en général.

Au plaisir de parler « livres et littérature » souvent et régulièrement d'ici notre cinquantième prévu pour l'an 2024!

Lucien Chaput
Directeur administratif
Les Éditions du Blé
Le 28 mai 1999

NDLR : Nos sincères excuses pour cette erreur qui au fond ne révélait rien de plus qu'un vœu sincère : on vous en souhaite 25 autres (minimum)!



Merci La Liberté

Annie Alarie, deux ans, a gagné ce chandail et cette cassette de Carmen Campagne lors d'un concours organisé par le journal. Annie nous a envoyé cette photo pour remercier *La Liberté*. De rien, chère Annie!

Bravo! Bravo!

Madame la rédactrice,

J'aimerais offrir mes félicitations les plus chaleureuses au Collège Louis-Riel Pour le concert de fin d'année de grande qualité que les élèves d'Harmonie du secondaire ont offert aux parents et amis le mercredi 26 mai au Centre culturel franco-manitobain sous la direction de M. Norman Ferraris.

Bravo à ces 70 jeunes artistes. C'était bon de les entendre et des les voir jouer ces instruments avec tant d'enthousiasme. Ce même groupe jouera sur la terrasse du Centre culturel franco-manitobain à l'occasion de la fête du Canada. Soyez-y. Vous ne le regretterez pas!

Une grand-maman intéressée,
Claire Noël
Le 28 mai 1999

PLACE GEORGES-FOREST

Les travaux ont débuté

Les travaux de construction de la Place Georges-Forest ont débuté le 25 mai et le tout devrait être complété d'ici à la fin juin.

Six lots de la Place Georges-Forest sont déjà vendus et deux autres sont sur le point de l'être, affirme un des promoteurs du projet immobilier, David Dandeneau. Les travaux pour la construction de la rue des services publics de la Ville ont débuté le 25 mai et le tout devrait être terminé pour la fin juin. La date prévue pour la prise de possession des terrains est le 1er août.

« C'est une année d'aboutissement pour moi, affirme David Dandeneau. Presque quinze ans après le début des démarches, la Place Georges-Forest va finalement voir le jour. J'ai pris des photos des travaux le premier jour où les camions de construction sont venu sur le site et j'en ai pris à tous les jours depuis ! »



photo: Pascal Dubé

Le chantier en date du 31 mai.

Mais aussi tôt la première phase entamée, David Dandeneau et les 21 autres actionnaires de la Corporation de développement pensent déjà à la deuxième phase du projet. « On doit continuer de travailler avec la Ville pour développer le plan de relocalisation des entreprises situées au nord de la rue Hamel, mentionne David Dandeneau. Les lots de la Place Georges-Forest sont les derniers disponibles près de la rivière Seine au centre-ville et il y a beaucoup d'intérêt pour ces emplacements. Parmi les six lots déjà vendus, on compte un bon mélange de jeunes familles et de jeunes retraités. »

P. D.

CERCLE MOLIÈRE

Pour un nouveau théâtre

Daniel BAHUAUD

Le Cercle Molière devrait construire et gérer un théâtre de 127 sièges. Telle est la recommandation émise par la firme indépendante Cécile Gousseau Consulting dans son étude de faisabilité quant au choix d'une salle de représentation permanente pour la troupe.

« L'étude de Cécile Gousseau, explique le directeur administratif de la troupe, Paul Léveillé, conclue que le Cercle Molière devrait construire un nouveau théâtre sur l'emplacement du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). On nous propose soit de rattacher ce théâtre au CCFM, soit de construire un édifice complètement séparé. » La rénovation de la salle Pauline-Boutal a été écartée comme possibilité viable. « Les lignes de vue, l'éclairage, la disposition des sièges et les possibilités de mise en scène de cette salle font problème », souligne Paul Léveillé.

Le conseil d'administration du Cercle Molière se rencontrera le 17 juin pour discuter du rapport Gousseau. Avant d'approuver de la recommandation, le Cercle élaborera conjointement avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) un plan d'affaires qui examinera les enjeux financiers du rapport. « Il faudra tenir compte des réalités financières, ajoute Paul Léveillé. Le plan d'affaires permettra de savoir si on peut entreprendre la construction d'un nouveau théâtre. Si oui, par quels moyens allons-nous le financer ? Le Cercle Molière veut aussi s'assurer que l'option réponde aux attentes du public et de la communauté. »

L'étude Gousseau note qu'il y a un manque de compréhension de la part des organismes et du public sur les raisons qui ont motivé la troupe à quitter le CCFM. Mais elle conclut que les espaces que revendique le Cercle Molière sont justifiés. Outre les projets d'avenir du Cercle Molière, l'étude Gousseau a pris en considération les commentaires du CCFM, de la Société franco-manitobaine, du CDEM et de la Société historique de Saint-Boniface. Un sondage a aussi été effectué auprès du public.

Le Cercle Molière espère terminer son plan d'affaires au mois de juillet. Quant au rapport Gousseau, il sera rendu public le 7 juin.

L'étude de faisabilité a été effectuée par Cécile Gousseau Consulting en association avec les architectes Gaboury, Préfontaine et Perry. Elle a été initiée par le Cercle Molière et financée par Patrimoine Canadien et le secrétariat d'état pour le Développement économique de l'Ouest.

LES CHRONIQUES TACHÉ / VALADE

BONJOUR À TOUS ET TOUTES DE LA COMMUNAUTÉ! Nous voilà revenus pour une autre chronique, vous informant des points saillants qui ont eu lieu au Foyer Valade et au Centre Taché pendant les derniers mois.

L'événement de l'année est certainement l'Année internationale des personnes âgées (AIPA). Nous avons fait des demandes de subventions pour que cette Année internationale soit soulignée dans nos établissements. Le Foyer Valade recevra un octroi pour un projet initié par la diététicienne clinicienne Lynne LePage, qui comprend la compilation d'un livre de recettes rassemblant les trésors culinaires des résidents et de leurs familles. Chaque recette sera accompagnée par un message spécial ou une réflexion du passé en vu de reconnaître la contribution familiale et communautaire. Un lancement et une célébration avec nos auteurs auront lieu et les recettes seront ajoutées au menu du Foyer Valade.

Le Centre Taché a aussi obtenu un octroi pour un projet dirigé par Conrad LaFleur, qui consiste à recueillir des vignettes et des recettes pour en faire un livre qu'on fera publier sous le nom de « Mémoires et recettes du Centre Taché ». Le livre soulignera les contributions innombrables des personnes âgées du Centre, leurs traditions et leurs souvenirs. Il sera lancé à l'occasion d'une fête portes ouvertes à l'automne 1999. Les résidents, familles, ami.e.s, employé.e.s du Centre et élèves d'écoles avoisinantes impliquées dans le projet seront présents.

FÉLICITATIONS AUX DEUX ÉQUIPES POUR LEURS ACCOMPLISSEMENTS!

Dans le cadre de sa programmation régulière, le Centre de jour du Centre Taché a lui aussi prévu la tenue de plusieurs activités, dont: une session sur la sécurité communautaire avec la Ville de Winnipeg; une session de massothérapie pour personnes atteintes de déficiences cognitives; une journée portes ouvertes et BBQ pour les clients et familles au mois de juillet; un thème spécial dans le cadre des Jeux panaméricains en octobre; et une session de physiothérapie et exercices aérobiques.

Comme vous voyez, les activités ne manquent pas! Au moment d'écrire ces chroniques, nous apprenons aussi que Mme Thérèse Gagnon, gérante du programme des services communautaires au Centre Taché, a réussi à créer un jumelage officiel dans le cadre du programme Habitations Partagées. Ce programme vise à jumeler un étudiant ou une étudiante avec une personne âgée. Selon des critères très spécifiques et un contrat signé, l'étudiant demeure chez la personne âgée et lui fournit des services en échange d'un loyer très modique. Le programme vise à aider les personnes âgées à demeurer le plus longtemps chez elles.

FÉLICITATIONS, THÉRÈSE, POUR UN JUMELAGE BIEN RÉUSSI.



Le Centre Taché et le Foyer Valade participent toujours très activement au partenariat officiel avec l'Hôpital général Saint-Boniface, le collège Louis-Riel (CLR) et la Caisse Saint-Boniface. Ce partenariat qui existe depuis quatre ans a permis de sensibiliser de nombreux étudiants aux carrières dans les domaines de la finance et de la santé. L'an dernier, Monsieur Michel Audette, de la Caisse Saint-Boniface, a gagné un ordinateur de la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface, et en a fait don au programme jeunes adultes du Centre Taché. Les jeunes adultes handicapés qui se trouvent au deuxième étage du Centre Taché se sentent parfois isolés parce qu'ils ne contribuent pas autant qu'avant à la communauté. Le don de cet ordinateur a permis l'obtention d'un autre don de la Fondation de Winnipeg, qui nous a octroyé plusieurs ordinateurs et des logiciels spécialisés pour les personnes handicapées, dans le but de développer un programme informatique pour elles. Sébastien Ouelette, étudiant au CLR, s'est offert pour aider un de nos résidents (surnommé Herb) lorsqu'il pataugeait avec l'informatique. Sébastien a aussi fait beaucoup de bénévolat au Centre St-Amant. Il a d'ailleurs récemment mérité le prix Young Humanitarian Award de la Manitoba Teachers' Society, en raison de son bénévolat. Le directeur des deux centres, Francis LaBossière, était présent à la cérémonie de remise des prix.

FÉLICITATIONS, SÉBASTIEN!!

Toujours dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées, le Centre Taché a obtenu une subvention pour un projet intergénérationnel intitulé : Nos petits bonheurs. Depuis 1999, un groupe de dix enfants âgés de quatre ans, provenant de la garderie Le Petit bonheur, viennent rendre visite à dix résidents du Centre Taché. Chaque petit a été jumelé avec un résident et ensemble, ils font une variété d'activités: bricolage, chants, jeux, etc. Ce genre de groupe sert à sensibiliser les enfants aux personnes âgées et handicapées et peut offrir aux résidents l'occasion de se réjouir de l'énergie et de l'enthousiasme que peut apporter un enfant. Ce groupe est un grand succès. Des amitiés très spéciales se sont développées parmi les participants, et chaque semaine les résidents attendent avec joie la visite de leurs « petits bonheurs ».

FÉLICITATIONS, NICOLE NADEAU!!

JUIN 1999

ENTENTE CANADA-COMMUNAUTÉ

Le silence de Sheila Copps

Les délais de Patrimoine Canadien entraînent des retards chez les organismes communautaires qui dépendent de son financement.

Daniel BAHUAUD

Les négociations de l'entente Canada-communauté sont bloquées.

Les organismes qui attendent une réponse de Patrimoine Canadien pour leur financement devront être patients. Selon le président-directeur général de la Société Franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher, il n'y a toujours pas de nouvelles du bureau de la ministre du Patrimoine, Sheila Copps.

« La situation n'est pas acceptable, lance-t-il. Nous n'avons jamais attendu comme ça. Nous espérons avoir des nouvelles sous peu, mais c'est frustrant. Lorsque je serai à Ottawa le (1), je demanderai aux représentants de Patrimoine Canadien le pourquoi du blocage. »

Pour la première fois depuis que ces ententes existent, l'ensemble des communautés francophones ainsi que les organismes nationaux négocient tous en même temps le renouvellement des ententes Canada-communauté.

Les négociations, débutées à l'automne, devaient, croyait-on, être terminées pour mars, alors que les ententes arrivaient à échéance. La ministre Sheila Copps a d'ailleurs annoncé le 2 mars dernier les montants disponibles pour les grancophones, et qui se montent à 70 millions $ pour les ententes. Mais, constate Daniel Boucher, négocier 14 entenes à la fois semble avoir « créé des problèmes » à Patrimoine Canadien. Résultat : rien n'est encore décidé au début de juin.

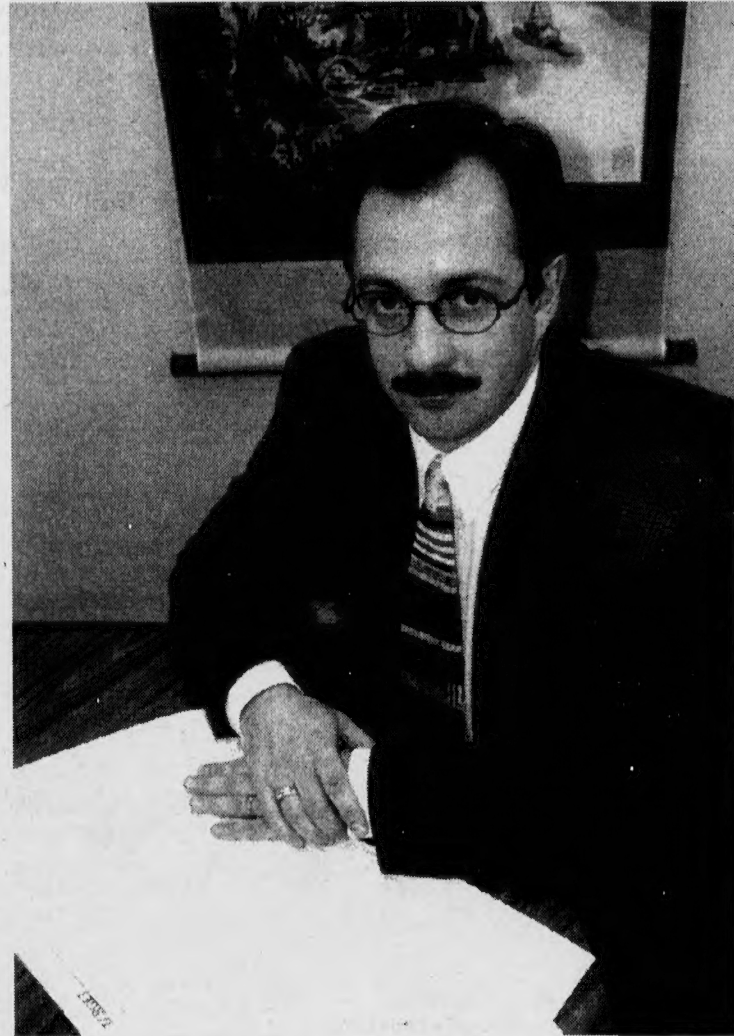
En attendant, les organismes travaillent dans l'incertitude. « Il y a des groupes qui veulent entamer des projets, mais ils ne connaissent pas le financement qu'ils auront, souligne Daniel Boucher. C'est une situation difficile. »

« Ça serait bien commode d'avoir des nouvelles, ajoute Carmelle Mulaire du Conseil jeunesse provincial. En ce moment, nos projets ne peuvent aller de l'avant. Nous ne savons pas non plus quel sera notre financement de base, ce qui nous cause des ennuis quant à l'embauche; nous ignorons quels employés on peut se permettre de garder. »

À Réseau, la situation est aussi précaire. « Les délais nous affectent au niveau de notre financement de base, explique la directrice, Sylvie Ross. Nous n'osons pas faire des dépenses régulières. Nous ne sommes pas en danger, mais nous risquons éventuellement d'accumuler des déficits. Nous avons aussi des projets qui sont embourbés au niveau de la planification. Il n'y a pas moyen de passer à l'étape de la concrétisation. »

Pluri-Elles ne reçoit pas d'argent de Patrimoine Canadien pour son financement de base. La situation est donc moins critique. « Nous ne recevons de Patrimoine Canadien que 30 000 $ dans un budget de 600 000 $, souligne la directrice, Murielle Gagné-Ouellette. Ce n'est pas ça qui empêche de dormir. Ça nous affecte plus pour les demandes que nous avons faites pour des projets spécifiques. Nous ne pouvons aller de l'avant. »

(1) Daniel Boucher était à Ottawa le 31 mai et le 1er juin pour faire partie d'un groupe de travail qui élaborera les critères quant à la disposition des fonds interministériels fédéraux assignés pour le développement des communautés minoritaires.



Archives La Liberté

Daniel Boucher : « Ça crée des problèmes. »

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



■ 4 JUIN 1999 ■

VICTOIRE POUR LES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE : LA COUR SUPRÊME DU CANADA SE PRONONCE EN FAVEUR DE L'INTERPRÉTATION GÉNÉREUSE DES DROITS LINGUISTIQUES

Grâce à la décision rendue par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Beaulac* le 20 mai dernier, les minorités de langue officielle peuvent enfin tourner une sombre page dans l'histoire des droits linguistiques au Canada.

On se rappellera qu'en 1986, la Cour avait conclu, notamment dans l'arrêt *Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick*, que les droits linguistiques devaient faire l'objet d'une interprétation restrictive, dans la mesure où ils découlent de compromis politiques. Dans l'affaire *Beaulac*, la Cour a réexaminé sa position en la matière et elle a statué que les droits linguistiques doivent plutôt être interprétés de manière large et libérale en fonction de leur objet, à savoir **le maintien et l'épanouissement des collectivités de langue officielle au Canada**. La Cour réaffirme, dans les termes suivants, toute l'importance du principe de l'égalité des deux langues officielles :

> Dans un cadre de bilinguisme institutionnel, une demande de service dans la langue de la minorité de la langue officielle ne doit pas être traitée comme s'il y avait une langue officielle principale et une obligation d'accommodement en ce qui concerne l'emploi de l'autre langue officielle. Le principe directeur est celui de l'égalité des deux langues officielles.

La Cour signale en outre que l'État doit mettre en place les mécanismes nécessaires pour favoriser l'exercice des droits linguistiques par les citoyens. Enfin, elle réitère que la langue constitue une partie importante de l'identité culturelle de toute personne. Mentionnons en terminant que l'Association des juristes d'expression française du Manitoba a participé à l'affaire *Beaulac*, à titre d'intervenante.

Postes disponibles au CRC

Le Centre de ressources communautaire (CRC) est à la recherche de personnes bilingues afin de combler des emplois dans différents domaines (ex : animateur(trice) de radio, aide-comptable, secrétaire, technicien(ne) en informatique, infirmiers(ères), etc.)

Pour tous autres renseignements concernant les postes mentionnés ci-haut ou sur les autres postes disponibles, communiquez avec le Centre de ressources communautaire au 233-ALLÔ (2556), sans frais au 1-800-665-4443 ou par courriel à 233allo@franco-manitobain.org.

Merci beaucoup !

La société franco-manitobaine (SFM) tient à remercier le Réseau communautaire et toutes les personnes des communautés rurales qui ont collaboré et participé à l'initiative de « vote par anticipation » dans le cadre des élections aux structures communautaires de l'Entente Canada-communauté.

Concours
Annuaire des services en français

Le Centre de ressources communautaire (CRC) de la Société franco-manitobaine lance un concours pour la création de la page couverture de l'Annuaire des services en français, édition 2000.

Le CRC ouvre son concours au grand public afin de permettre aux francophones du Manitoba de participer à la réalisation de l'Annuaire des services en français. Les personnes intéressées à participer devront réaliser une œuvre de 8,5" x 11" (à la main ou par ordinateur) d'une page couverture pour l'Annuaire des services en français et nous faire parvenir leur œuvre au plus tard le 15 juillet 1999 à 16 h 30. Les personnes qui participent au concours courent la chance de gagner 500,00 $ en argent (1er prix) et des prix d'une valeur totale de 200,00 $ (2e prix).

Pour plus de renseignements concernant les règlements spécifiques à la réalisation des œuvres, veuillez contacter le Centre de ressources communautaire au 233-ALLÔ (2556) ou sans frais au 1-800-665-4443.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org



SAINT-VITAL

Bientôt un centre scolaire communautaire

Anie CLOUTIER

Le projet de centre scolaire communautaire (CSC) francophone au sud de Saint-Vital prend forme. La Province n'a toujours pas donné son accord à une école secondaire dans le quartier, le financement fédéral se fait attendre et le terrain doit être rezoné. Mais la présidente du comité de construction, Claudette Warnke, est optimiste. «Les choses ont le don de tomber en place en même temps, c'est ce que nous espérons dans ce cas», lance Claudette Warnke.

« On a récemment rencontré Daniel Lussier, l'assistant de Ronald Duhamel, indique-t-elle, et il a mentionné la possibilité qu'il y ait une annonce de financement pour le volet communautaire du CSC dans le cadre des fonds du millénaire. De plus, la Province vient de lancer sa politique en matière de services de garderie dans les écoles qui pourrait nous permettre d'obtenir des fonds pour l'établissement d'une garderie dans le CSC. On est venu à la réunion des commissaires du 26 mai pour demander à la DSFM de faire les démarches appropriées auprès de la Commission des finances des écoles publiques. »

Reste donc la question du terrain. Les promoteurs du projet prévoient avoir besoin de cinq à sept acres. Le terrain adjacent à celui de la future école primaire est présentement zoné vert. Mais, indique Claudette Warnke, le comité de construction a prévu le coup. «Il se trouve justement un autre terrain à 500 mètres de là et qui est zoné école, explique-t-elle. On propose à la Ville d'échanger les deux zonages, comme ça, on ne perd pas d'espaces verts. Il faut juste savoir si la Division scolaire Saint-Vital a des plans pour ce terrain. Le conseiller Daniel Vandal, responsable du dossier francophone, a été saisi du dossier et étudie les plans. »

Le volet communautaire a un effet d'entraînement sur le projet d'école secondaire pour la région, poursuit Claudette Warnke. « La Province trouve alléchante l'idée de voir le fédéral défrayer les coûts pour des espaces qui seront utilisés par les élèves aussi bien que par la communauté. » Le coût de construction de l'école secondaire, évalué à six millions $ pourrait donc être réduit, croit-elle.

«En effet, explique le coordonnateur de projet, Armand Bédard. La Province ne finance pas la construction de salles de théâtre alors que le fédéral le fait. Le concept de CSC est né à Fredericton il y a 20. On en retrouve aujourd'hui dans toutes les provinces sauf au Manitoba et en Colombie-Britannique. Le potentiel de recrutement des CSC est démontré. »

Construit au coût de sept millions $, le futur centre communautaire abriterait entre autres une garderie, une salle de théâtre, une cafétéria ainsi que des espaces de bureaux. Des approches préliminaires ont d'ailleurs déjà été faites auprès de la Province, du fédéral et de la Clinique Youville.

DSFM

Lavallée obtient ses classes

Nouveau rebondissement dans la saga budgétaire de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Revenant sur une décision prise trois semaines plus tôt, les commissaires ont approuvé le 26 mai que les classes de 2e, 4e, 5e et 8e année de l'école Lavallée soient scindées en trois groupes pour l'année scolaire 1999-2000.

Selon le commissaire Maurice Auger, les classes à Lavallée sont tout simplement trop exiguës pour accommoder des groupes de 30 élèves. «L'école a été construite à l'époque des classes à aire ouverte. Les murs ont été érigés par la suite. Ça donne des classes très petites qui ne peuvent pas accommoder 30 élèves. »

La proposition de Maurice Auger a été adoptée à six contre quatre. Les commissaires qui ont voté en faveur de la proposition (Maurice Auger, Mona Dupuis, Yolande Dupuis, Roland Saurette, André Carbonneau et Marc Boily) justifient leur décision du fait qu'il ne s'agit que d'une mesure temporaire. La nouvelle école française dans le sud de Saint-Vital mettra fin au problème.

La DSFM entend dépenser 4 000 $ pour apposer son logo et des enseignes en français sur les autobus scolaires de son fournisseur King's Transportation. Les commissaires prévoient aussi lancer une campagne de sensibilisation de la population au problème du sous-financement de la DSFM. Les détails de cette campagne restent cependant à être finalisés.

RELIGION

D'autres fermetures d'églises ?

Letellier deviendra-t-elle une paroisse unilingue anglophone ? Quelle paroisse entre Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste ou Sainte-Agathe aura la messe de minuit dans l'avenir ? Préparez-vous à des changements dans les paroisses au sud de Winnipeg.

Pascal DUBÉ

Les personnes qui veulent conserver les services liturgiques dans leur paroisse devraient se retrousser les manches si elles ne veulent pas tout perdre. C'est l'essentiel du message que le président du Comité d'étude sur les services liturgiques offerts dans les paroisses situées le long de la rivière Rouge, Louis Gosselin, livre dans son rapport remis à l'archevêché de Saint-Boniface le 7 mai.

Le rapport propose notamment que deux prêtres francophones desservent les paroisses de Saint-Joseph, Saint-Jean-Baptiste, Aubigny et Sainte-Agathe. Le comité croit également qu'un seul curé bilingue pourrait desservir les quatre paroisses d'Emerson, Roseau River, Letellier et Morris. Mais à l'archidiocèse de Saint-Boniface, Mgr Hacault assure les paroissiens qu'aucun changement ne sera fait dans l'avenir immédiat.

« Je suis heureux de voir que l'étude a été faite sérieusement, avec beaucoup de consultations, et que les gens ont vu plus loin que leur petite paroisse, déclare Mgr Hacault. Ils ont vu l'ensemble régional de la situation en incluant les anglophones, les francophones et les autochtones. On aimerait que les paroissiens voient ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes et qu'ils se rendent compte qu'un prêtre résident n'est pas toujours nécessaire. On va ainsi pouvoir partager les ressources avec d'autres paroisses et avoir un meilleur service au plan régional.

« On peut faire beaucoup plus aujourd'hui avec un prêtre qu'il y a 25 ans, affirme-t-il. Leurs responsabilités sont un peu différentes, puisque des laïques prennent plus de place dans la vie liturgique de leur paroisse. Mais il faut comprendre qu'on ne peut pas faire autrement : on ne peut pas avoir un prêtre pour desservir 50 familles alors qu'au Mexique par exemple, un prêtre dessert 50 000 personnes. »

Dans son rapport, Louis Gosselin insiste sur le travail d'équipe pour assurer la continuité des services liturgiques. Il souhaite que les comités de pastorale de paroisse soient actifs et dynamiques, pas seulement sur papier, mais sur le terrain aussi.

« On ne veut plus que seulement une ou deux personnes soient responsables de la vie liturgique de la paroisse, souligne Louis Gosselin. Les paroissiens doivent se prendre en main. Ce n'est pas un discours qui est nouveau, mais ce rapport a pour but précis de les préparer aux changements qu'ils doivent effectuer s'ils veulent garder leurs services pastoraux. »



Archives La Liberté

Louis Gosselin affirme que ce rapport donne la chance aux paroissiens de se prendre en main pour assurer l'avenir des services pastoraux dans leurs paroisses avant que les changements ne soient effectués.

FJCF

Dupuis à la présidence

Lors de la 25e Assemblée générale annuelle de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) tenue à Vancouver le 31 mai, les membres de la FJCF ont confié la présidence de leur organisme à la manitobaine Roxanne Dupuis.

Récipiendaire du prix Réseau femmes d'action (secteur politique), présidente du Conseil jeunesse provincial et membre du conseil d'administration de la FJCF depuis deux ans, Roxanne Dupuis est bien préparée pour représenter la jeunesse canadienne-française.

« Je suis très heureuse d'obtenir ce poste, affirme la nouvelle présidente. Ça fait déjà sept ans que je travaille au niveau provincial et maintenant je pourrai concentrer mes efforts au niveau national. Je veux surtout m'assurer que tous les membres de la FJCF sont représentés également à ce niveau. »

La FJCF est un organisme national de la francophonie, porte-parole de onze organismes provinciaux et territoriaux. Par le biais de l'appui à ses membres, de l'organisation d'événements nationaux et de projets d'envergure, elle vise à améliorer la condition de vie de la jeunesse canadienne-française.

C. R.

PLURI-ELLES

Une vidéo réussie

Le documentaire Félicitations, I guess... de Pluri-elles sur l'adolescence, la sexualité et les grossesses non planifiées s'avère un succès.

Daniel BAHUAUD

Pluri-Elles a lancé le 19 mai son documentaire *Félicitations, I guess... Sexe amour et jeunesse*. Le film de 45 minutes, portant sur la sexualité et les grossesses chez les adolescents, a été bien accueilli par les 350 personnes présentes au Club La Vérendrye. Pour la réalisatrice, Sophie Rousseau, la soirée marque la fin d'un travail à la fois ardu et passionnant. Pour les intervenantes, c'est l'occasion de faire passer un message important aux adolescents.

« Les jeunes à qui s'adresse *Félicitations, I guess...* ne veulent pas du «fake», explique Sophie Rousseau. Notre équipe s'est donnée le but d'interviewer de vraies personnes dans la communauté franco-manitobaine qui ont eu à transiger avec une grossesse non-planifiée. Les interviews donnent accès au vécu de ces jeunes. On apprend que les trois grands choix qui se présentent (garder l'enfant, le donner en adoption ou se faire avorter), sont bien déchirants. »

Félicitations, I guess... présente de façon très directe les différentes facettes de la sexualité des jeunes francophones. La pression des petits-amis, les retombées affectives et économiques d'être fille-mère, ainsi que l'impact des grossesses non-planifiées sur les parents sont abordés avec franchise. Ce vécu est ensuite juxtaposé à des questions posées à des adolescents franco-manitobains. Leurs réponses, parfois comiques, parfois réfléchies, soulignent l'importance d'être renseigné sur la sexualité.

Les intervenantes principales croient que le film est fidèle à leur expérience. Marley, une des intervenantes, croit que *Félicitations, I guess...* est très bien présenté. « Je me reconnaissais bien, dit-elle. Il n'y a pas eu de distorsion de la réalité. J'apprécie qu'on ait abordé le sujet, qui est très compliqué, avec beaucoup de justesse. Le film a grandement rapport au vécu des jeunes. »

Danielle, une autre participante, abonde dans le même sens, tout en émettant quelques réserves. « Je suis très heureuse du film, explique-t-elle. On nous présente les faits sans nous faire peur. Le film est beaucoup plus éducatif que ceux qu'on nous montrait au secondaire. Il va sûrement ouvrir les yeux des jeunes. Un aspect m'a déçu, par contre. Les réalisateurs ont présenté l'avortement comme une décision sans répercussions profondes. J'ai connu des filles qui ont avorté, et ce n'est pas comme ça que ça s'est passé. Et lorsqu'ils ont parlé d'avortement, ils ont eu recours à une anglophone. »

Sophie Rousseau est consciente de cette lacune. « Trouver des intervenants pour cette portion du film n'était pas facile, confie la réalisatrice. L'avortement demeure un sujet tabou dans la communauté. Il y a une grande peur du jugement. Nous avons approché deux franco-manitobaines, mais elles ont refusé de parler publiquement de leur expérience. Nous avons donc décidé d'aller de l'avant, mais avec une intervenante anglophone. »

La réception chaleureuse du film laisse entendre que *Félicitations, I guess...* sera probablement visionné dans les écoles. « La Division scolaire franco-manitobaine a appuyé le projet, souligne la coordonnatrice du programme de Pluri-elles, Pour de meilleures relations, Mona Dupré-Ollinik. Plusieurs conseils scolaires seront approchés. Nous avons préparé un guide pour animer les discussions de classes et de familles. »

Pour sa part, Sophie Rousseau se dit fière de son travail. « Je peux maintenant me reposer, renchérit-elle. Mais je suis certaine que l'avenir me réserve d'autres projets. J'aime les documentaires. J'aime les jeunes ; il y a encore bien des sujets ! »



photo: Daniel Bahuaud

Sophie Rousseau : « Il nous a fallu deux gros mois de travail à temps plein pour tourner et monter *Félicitations, I guess...* »

Une année pas mal occupée

Pascal DUBÉ

« Ç'a été une année très chargée pour tous les membres de Pluri-elles, affirme la directrice de Pluri-elles, Murielle Gagné-Ouellette. Nous avons fait beaucoup de travail cette année pour nous faire connaître et sensibiliser les gens à nos services. Nous avons ouvert deux bureaux satellites, un à Saint-Pierre-Jolys, l'autre à Saint-Laurent, produit une vidéo portant sur la grossesse chez les adolescents, envoyé plus de 4 000 boîtes de livres et de linge au Cap-Haïtien et réalisé un sondage sur les habitudes et attitudes de la jeunesse francophone dans le domaine de la santé. »

C'est ce qui se dégage de l'assemblée générale annuelle de Pluri-elles qui s'est tenue le 27 mai à Saint-Boniface. Malgré un léger déficit budgétaire de 7 051 $ pour l'année 1998-1999 sur un budget d'environ 530 000 $, l'organisme croit être en bonne position pour débuter le prochain millénaire.

« Une des raisons pour lesquelles nous avons fait un léger déficit cette année, c'est parce que nous avons mis nos ordinateurs à jour pour l'an 2000, déclare Murielle Gagné-Ouellette. Mais nous avons reçu de bonnes nouvelles pour ce qui a trait à notre financement à long terme. Le ministère des Services à la famille a accepté de financer notre centre au même niveau que les autres centres pour femmes en milieu urbain, ce qui veut dire une augmentation de notre financement de près de 20 000 $.

« Nous avons aussi plusieurs projets, affirme-t-elle. Nous étudions la possibilité de vendre notre vidéocassette sur la grossesse chez les adolescents à d'autres centres de ressources. Il n'y a pas beaucoup de documentaires du genre qui sont disponibles en français. On veut développer un programme d'alphabétisation qui pourrait être offert via le réseau Internet. Nous avons également un projet d'alphabétisation international, avec le Mali. »

Le conseil d'administration de Pluri-elles sera composé de Mona Audet à la présidence, Brigitte Carrière vice-présidente, la trésorière sera Estelle Saint-hilaire et Rosemarie Proteau sera secrétaire pour la prochaine année. Les six conseillères seront Nettie Saint-Onge, Mona Dupuis, Roxane Sarrasin, Élaine Ross, Inès Agoli-Agbo et Géraldine Dandeneau.

La Broquerie

Les photos du millénaire

Souriez ! La paroisse Saint-Joachim prépare un album de photos pour célébrer le nouveau millénaire. Toutes les familles de la paroisse sont invitées à participer à ce porjet qui, comme l'explique la coordonnatrice du comité de l'album, Gisèle Verrier, « comprendra des photos en couleur des 250 familles de Saint-Joachim. La section photo, précise-t-elle, sera précédée d'un message de l'abbé Léonce Aubin, d'un petit historique de la paroisse et des photos de nos différents comités. Nous espérons l'offrir aux paroissiens probablement cet automne. »

Les familles peuvent contacter Gisèle Verrier (424-5332) pour réserver du temps pour se faire photographier. Les sessions de photographie auront lieu du 7 au 14 juin à l'église. Les sessions seront gratuites, mais les familles auront l'option de se procurer des photos.

Il n'y a pas eu d'album photo paroissial à La Broquerie depuis 1983. Le conseil de pastorale a donc proposé le projet. « Le nouveau millénaire est le temps idéal pour préparer l'album, lance l'abbé Aubin. C'est un temps de réflexion, mais aussi de mises à jour. Il y a eu bien des naissances depuis 1983 et les gens sont très enthousiasmés. Depuis l'annonce du projet, il nous a fallu ajouter deux sessions pour la prise des photos. Les paroissiens profitent de l'occasion pour se rassembler, faire des retrouvailles ou prendre une bonne jasette. »

D.B.

Éducation

Une bibliothécaire hors pair !

Doris Lemoine a reçu le 3 mai le prix d'excellence de l'Association des bibliothèques scolaires du Manitoba (ABSM). Décerné annuellement, ce prix reconnaît les importantes contributions d'un membre de l'ABSM.

« Je suis surprise, lance la directrice de la Direction des ressources éducatives françaises (DREF), Doris Lemoine. Surprise, mais heureuse. Quand on est reconnue par ses pairs, ça couronne toute sa carrière. »Tout au long de sa carrière, Doris Lemoine a encouragé les jeunes à lire.

D'abord enseignante, elle a mis sur pied en 1977 la bibliothèque de l'école Noël-Ritchot à Saint-Norbert.

Pour les écoles françaises, elle a lancé deux concours : « Les Rats de bibliothèque » et « Les Souriceaux de bibliothèque ». Elle a organisé des tournées d'auteurs de livres jeunesse, et s'est occupée à plusieurs reprises du secteur scolaire au Salon du livre du Manitoba. Doris Lemoine travaille à la DREF depuis 1982 et en est la directrice depuis 1994.

D.B.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

CONNECTIONS PRODUCTIONS

Le roi du petit écran

François Savoie, le Ted Turner du Nouveau-Brunswick, partage avec La Liberté sa recette du succès.

Anie CLOUTIER

François Savoie a fait rire de lui en 1993 lorsqu'il a lancé son propre studio de post-production. Aujourd'hui à la tête de la plus grosse boîte de production télévisuelle du Nouveau-Brunswick, c'est lui qui a le sourire aux lèvres.

« Je suis un homme chanceux et un homme heureux, lance le natif de Saint-Boniface. Je viens d'apprendre que tous nos projets avaient été acceptés. On avait présenté sept projets et je m'attendais à ce qu'on en ait trois, peut-être quatre si on avait de la chance. Alors, c'est un peu la panique en ce moment. On devra réaliser 85 émissions cette année. On ne sait pas encore exactement comment on va faire tout ça. »

Fondée en 1997, Connections productions se classe aujourd'hui parmi les plus importantes maisons de production du Nouveau-Brunswick. Elle a entre autres réalisé l'émission *Double étoile*, les *Boîtes à chansons d'aujourd'hui*, et le méga succès de History Channel *Turning Points of History*. Elle se prépare aussi à tourner *Frontiers of Constructions*, une série documentaire qui sera diffusée sur Discovery.

À la vingtaine d'employés que compte la compagnie viennent s'ajouter une quarantaine de contractuels. Son président-directeur général, François Savoie a d'ailleurs fait la couverture de novembre 1998 du magasine *New-Brunswick Business*.

Son succès, François Savoie l'attribue à la formation qu'il a reçue au cours de ses 24 ans de carrière à Radio-Canada, à ses contacts établis au fil des ans et aussi au « timing ». « Tout dans la vie est une question de «timing», précise-t-il. J'étais à la bonne place au bon moment. »

Diplômé du Collège de Saint-Boniface, François Savoie a d'abord été directeur du 100 Nons avant d'entrer en 1973 à l'emploi de Radio-Canada, à Winnipeg d'abord, puis à Moncton. « J'ai fait de la comédie, des dramatiques, j'ai été coordonnateur à RDI et j'ai produit *Country Centre-Ville*, qui avec 1,2 million de téléspectateurs, détient encore le record de la plus haute cote d'écoute au Canada français. Mais après 24 ans à Radio-Canada, je sentais que j'avais tout fait. »

En 1993, François Savoie devient donc pigiste. Il fonde son propre studio de post-production un studio à la fine pointe de la technologie. « Puis, en 1997, j'ai lancé Connections productions. » Le « timing », signale François Savoie, était parfait. « Je suis allé chercher plusieurs réalisateurs et écrivains de Radio-Canada, des gens chevronnés qui avaient aussi besoin de relever d'autres défis. »

photo gracieuseté Connections productions

François Savoie, président-directeur général de Connections productions: « Tout dans la vie est une question de «timing», précise-t-il. J'étais à la bonne place au bon moment. »

Dans les petites équipes, la créativité est contagieuse

Les candidats ne se sont pas faits priés, remarque François Savoie : « Avec les coupures des dernières années à Radio-Canada, le marché privé est plus sûr. Et puis, la production privée, c'est l'avenir. Les grosses boîtes ne savent plus gérer les gens et n'arrivent plus à les motiver pour qu'ils soient le plus créatif possible. Tandis que dans les plus petites équipes, la créativité est contagieuse. »

François Savoie, boulotmane et passionné, sait aussi motiver ses troupes. «On fait des partys tous les week-ends, lance-t-il à la blague. C'est vrai qu'on a une belle gang. La plupart de mes employés sont jeunes et ils trouvent le travail motivant. On n'a pas de gros égos ici; personne n'est plus fin que son voisin, moi inclus. Une chose aussi : je paye bien mes employés. L'an dernier, on a enregistré 3,3 millions $ en revenus et versé un million $ en salaires ! Au début, mes amis me disaient que j'étais fou de les payer autant. Mais au bout de la ligne, tu as des gens contents, motivés et qui donneraient tout pour la compagnie. En plus, je me fais un devoir de rencontrer mon personnel régulièrement pour discuter de leur plan de carrière. Comme ça, je sais où ils veulent aller et je peux les aider à y arriver. Les gens voient de l'avenir dans la compagnie. »

SOIRÉE D'ART

Chartier-Laroche vous invitent à souper

Pascal DUBÉ

La Vieille gare sera l'hôte les 15 et 16 juin d'une Soirée d'Art mettant en vedette les artistes Émile Chartier et Gérald Laroche (1). La soirée comprend un repas gastronomique, une exposition des sculptures d'Émile Chartier et un spectacle de musique de l'harmoniciste Gérald Laroche.

« L'idée m'est venue il y a environ un an, rappelle Émile Chartier. Je voulais faire quelque chose de spécial pour cette exposition de mes œuvres, la dernière pour au moins deux ans. Je veux prendre un break des expositions et prendre plus de temps pour travailler sur mes œuvres. J'ai pensé que ce serait intéressant de faire une soirée où l'on pourrait manger un bon repas, entendre de la bonne musique en même temps que l'on pourrait montrer mon travail.

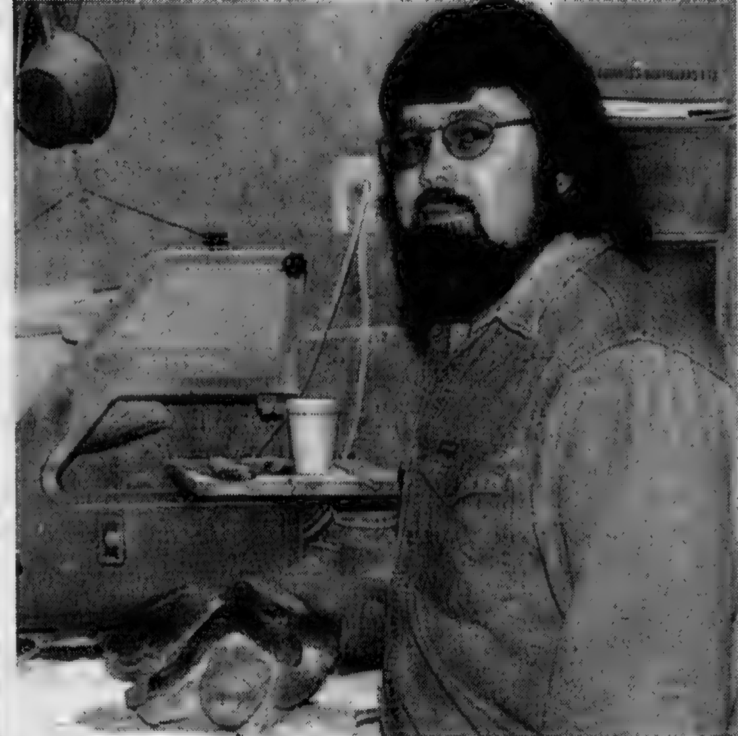
« Gérald Laroche est un ami de longue date et sa musique s'inspire de la vie du Nord, là où je vais chercher mes pierres, raconte-t-il. Quand j'ai entendu la musique de son dernier album au Festival du Voyageur, je lui ai tout de suite demandé s'il accepterait de faire un petit spectacle pour mon exposition. Je pense que c'est une façon originale d'exposer mes œuvres et que ça va donner des idées à d'autres artistes de faire de même. »

Environ 90 % des œuvres qui seront exposées seront de nouvelles pièces. Émile Chartier sculpte dans la pierre de savon, l'albâtre et le marbre vert et blanc. Depuis quelques années, il va chercher lui-même ses pierres au nord de Bissett. « J'ai même déjà perdu un canot dans le fond du lac Winnipeg parce que je l'avais trop remplis de pierre ! » s'exclame-t-il. On pourra admirer une trentaine de pièces dont une grosse grenouille taillée dans le marbre vert, un petit ours polaire en marbre blanc, et une foule de personnages en pierre de savon.

Gérald Laroche, qui sera de retour d'un spectacle à Ottawa, est heureux de participer à cette Soirée d'Art. « Après le souper, je vais faire un petit spectacle d'environ une heure, précise-t-il. Mon dernier album, *Rubato*, s'inspire de mes voyages au nord et je crois qu'il se marie parfaitement aux œuvres d'Émile Chartier. C'est une façon originale pour lui de montrer ses sculptures et pour moi de faire entendre ma musique. »

Une des propriétaires du restaurant La Vieille gare, Irène Kirouac, est enthousiasmée quant au projet. « Ça fait quelque chose de différent et nous espérons pouvoir attirer des gens qui ne sont pas venus souvent à La Vieille gare », affirme-t-elle.

(1) Les billets sont en vente au coût de 50 $ et comprennent le cocktail, le souper et le spectacle. La soirée débute à 18 h 30.



Archives La Liberté

Émile Chartier a pensé à la Soirée d'Art comme une bonne façon de présenter ses œuvres d'une façon intéressante et originale.

Le Babillard

SAINT-BONIFACE

✎ Rendez-vous le 5 juin dès 10 h au coin des rues Evans et Cusson pour le ***reboisement annuel des rives de la Seine*** (Jean-Pierre Brunet au 233-0294).

✎ ***Dévoilement des plans architecturaux du Quartier français*** le 9 juin entre 16 h et 20 h au Foyer du CCFM. Rues principales invite la population à venir voir quels sont les plans d'avenir du boulevard Provencher.

✎ La Bibliothèque de Saint-Boniface tient du 7 au 26 juin une ***grande vente de livres*** français et anglais pour enfants ainsi que de vidéocassettes en français pour enfants (986-4330).

SAINT-JEAN-BAPTISTE

✎ ***Grande vente de garage*** les 12 juin de 10 h à 16 h et le 11 juin de 11 h à 16 h au sous-sol de l'église (vente de pâtisseries, encan silencieux et cantine).

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Ne manquez pas la ***Vente bric-à-brac annuelle du village*** de Saint-Pierre-Jolys le 5 juin de 9 h à 15 h (433-3700 ou 233-8053).

SAINT-VITAL

✎ Les ***Tournesols de Saint-Vital*** acceptent les inscriptions au programme de prématernelle pour la rentrée de septembre (Suzette au 257-9044 ou Lissette au 253-9745).

✎ Les ***Mini franco-fun*** de Saint-Vital sont à la recherche de parents qui aimeraient participer à des activités en français avec leurs enfants d'âge préscolaire les mercredis matins (Nathalie au 253-6421 ou Joanne au 233-5995).

AU FÉMININ

✎ Assemblée annuelle de ***Réseau*** le 9 juin à 17 h 30 au Club La Vérendrye (233-0602).

✎ ***L'Entre-temps des franco-manitobaines*** est à la recherche de bénévoles pour garder des enfants durant le jour (925-2550 ou 1-800-668-3836).

DE CHOSES ET D'AUTRES

✎ ***Challenge grands voiliers du millénaire*** est à la recherche de 500 jeunes âgés de 15 à 25 ans pour participer à la course de Grands voiliers de l'an 2000 et à OpSail. Aucune expérience en navigation n'est requise. Les cadets recevront une formation en matelotage, en navigation et en entretien de navire. Renseignements : www.tallships.ns.ca ou téléphonez au 902-634-8171.

✎ Ne manquez pas le ***tournoi de golf de la FAFM*** le 24 juin dès 13 h au parcours de golf La Vérendrye. Coût : 50 $ (incluant le repas). Robert Martin au 224-9509.

✎ Pour connaître les dates et heures des sessions ***Cartown en français***, composez le 986-6957.

✎ Vous voulez en savoir plus sur ***le Programme récréatif du Club La Vérendrye*** ? Téléphonez au 233-8997.

✎ Vous tenez une ***vente de garage*** ? Assurez-vous que les articles en vente correspondent aux normes de sécurité en vigueur. Vous pourriez être tenu responsable si quelqu'un avait un accident avec un produit acheté à votre vente de garage. Renseignements : 983-5490 ou http://www.hc-sc.gc.ca.

✎ La FAFM vous invite à venir célébrer le 17 juin à 14 h une ***messe commémorant le souvenir des aînés qui ont contribué à l'épanouissement du Manitoba***. La cérémonie aura lieu à la cathédrale de Saint-Boniface. Une collation sera servie à 15 h 30 au sous-sol de l'église.

PASTORALE

✎ ***L'Association missionnaire de Marie Immaculée*** invite les amis des missionnaires Oblats à sa rencontre d'été qui aura lieu à la Villa Maria le 13 juin dès 11 h. Conférencier : père Aimé Aubin de la Bolivie (Adèle Blondeau au 775-6372 ou 253-8028).

✎ ***Vigile de 24 heures*** pour la remise de la dette des pays pauvres à l'église anglicane St. Matthews (angle St. Matthews et Maryland) dès le 11 juin à midi. Concert le vendredi de 19 h à minuit (Karen au 261-6381).

✎ La ***Maison Sara Riel*** lance sa première loterie de la Fête des pères. Billets : 10 $ (237-9263).

PRIX ET CONCOURS

✎ La Banque de développement du Canada est à la recherche de jeunes entrepreneurs entre 18 et 30 ans pour la 12e édition ***des Prix aux jeunes entrepreneurs.*** Posez votre candidature au www.bdc.ca ou obtenez un formulaire en composant le 1 (888)-INFO-BDC. Date limite : 25 juin.

✎ Le CCFM vous invite à soumettre des candidatures pour ***son Temple de la renommée culturelle***. Date limite : 11 juin (233-8972).

SPORTS

✎ Les Royals de Saint-Jean-Baptiste tiennent leur ***tournoi annuel de balle-molle*** les 9, 10 et 11 juillet au parc de Saint-Jean-Baptiste (Gérald au 758-3473).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

LITTÉRATURE

Gabrielle au Japon

Daniel BAHUAUD

« Traduire un roman ? Quel accouchement ! », lance la professeure de français et d'études culturelles comparatives de l'Université Hannan au Japon, Keiko Sanada. Conférencière invitée au récent colloque sur la francophonie panaméricaine au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Keiko Sanada y a présenté sa traduction de *Ces enfants de ma vie*, premier roman de Gabrielle Roy publié en japonais. Le roman fait partie d'une série de 12 ouvrages canadiens à être publiés par une maison japonaise. Trois autres romans ont déjà été traduits : *Agaguk* d'Yves Thériault, The *Stone Angel* de Margaret Laurence et *The Wars* de Timothy Findlay.

« Je suis fière du travail accompli, explique Keiko Sanada. Tout en enseignant, le travail m'a pris environ un an et demi. Avant même de commencer, il m'a fallu bien me documenter, pour mieux comprendre Gabrielle Roy. J'ai assisté au colloque sur Gabrielle Roy tenu au CUSB en 1996. Son biographe, François Ricard, m'a aussi beaucoup aidée avec ses commentaires et suggestions.

« Ensuite, poursuit-elle, il m'a fallu établir une sorte de dialogue avec Gabrielle Roy. Être à l'écoute de son style à la fois fluide et profond, et lui répondre en japonais. Bien que la grammaire et la syntaxe des deux langues soient très différentes, il y a des points de convergence. Le japonais est lui aussi très musical. »

Ces enfants de ma vie est un roman actuel pour les lecteurs japonais, davantage confrontés aux défis du multiculturalisme. « Tout en étant représentatif de la culture de l'Ouest canadien, le roman donne le message que des personnes de diverses cultures et origines peuvent vivre en paix. Les enfants du roman sont optimistes, vivants et très purs. L'idée de l'importance des liens humains malgré les difficultés ethniques doit être explorée davantage au Japon. »

Bien reçu par les spécialistes de littérature étrangère au Japon, le livre a aussi été recommandé pourles jeunes lecteurs par le comité des bibliothèques publiques japonaises. Keiko Sanada souhaite un jour traduire *La Détresse et l'Enchantement*.



photo: Daniel Bahuaud

Keiko Sanada, traductrice de *Ces enfants de ma vie*.

Les Rendez Vous

MUSIQUE

Spectacle multimédia avec ***Marie-Claude McDonald, Brigitte Sabourin, Ariane Jean, Micheline Marchildon, Marc Denis, Sarah Dugas, Richard Ruppell*** et ***Michel Saint-Hilaire*** le 4 juin à 20 h à la salle Martial Caron du CUSB. Billets : 10 $.

Au Mârdi Jazz le 8 juin : ***The Meister Swingers***. Les 10 et 11 juin, Le Foyer présente : ***CJP*** (impro et orchestre). Entrée gratuite (233-8972).

Le 6 juin à 19 h, Jewish Child & Family Services présente ***Music for a Summer's Night*** au WAG (477-7430).

Dans le cadre de l'exposition Art in the Age of Van Gogh : Le 9 juin en soirée, le restaurant sur le toit du WAG se transforme en café provençal. Artiste invitée : ***Pat Joyal***. Billets : 45 $ (786-6641).

Mario Chénart sera à la Terrasse Daniel-Lavoie le 12 juin à 21 h. En première partie, dès 19 h : ***Dominique Reynolds et Richard Ruppell***. Billets : 15 $. Places limitées (233-8972).

L'édition 1999 du gala Negev reçoit ***Noa***, ***Gil Dor***, ***Yoral Oron***, ***Yaaki Levy*** et ***Gil Zohar*** le 15 juin à 20 h à la salle du Centenaire. Billets : 25 $ (780-3333).

Le festival Folk se déroule du 8 au 11 juillet au parc Bird's Hill. Laissez passer de quatre jours : 82 $ adulte ; 72 $ enfants et personnes âgées (780-3333).

SUR LES PLANCHES

Shakespeare in the Park monte ***Richard III*** jusqu'au 3 juillet dans les ruines du monastère de Saint-Norbert. Billets: 15 $ et 17 $ (942-5483).

À L'ÉCRAN

À la Cinémathèque du 4 au 10 juin à 19 h 30 et 21 h 30 : ***The Last Days*** dirigé par James Moll et produit par Steven Spielberg. Le 12 juin à 14 h : ***Swingsoniq – Live concert A Great Day in Harlem*** de Jean Bach. Le 11 juin à 19 h 30 : ***Crash*** de David Cronenberg suivi de ***Kissed*** de Lynne Stopkewich à 21 h 30. Également au programme : Eraserhead de David Lynch les 11 et 12 juin à minuit. Admission : 5 $ (925-3457).

Présentement à l'affiche du Planétarium : ***The Force : Gravity's Grip on the Cosmos*** ; ***The Sky is Alive*** ; et ***Teddy's Quest***. Admission : 3,99 $ (988-0665).

EXPOSITION

Manitoba in Bloom en montre à la galerie Main/Access (100, rue Arthur) jusqu'au 19 juin (956-2089).

Ace Art (290, avenue McDermot) présente ***In/Habit*** jusqu'au 26 juin (944-9763).

Le 12 juin, le ***Studio Andrew Giffin*** (412, rue Des Meurons) présente une exposition d'artistes locaux.

DE CHOSES ET D'AUTRES

Les 5 et 6 juin, ne manquez pas le ***spectacle aérien*** à l'aéroport international de Winnipeg. Admission : 12 $, 10 $ et 5 $ (896-4875).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER



CARTE blanche

par Charles Leblanc

J'écris, tu édites, il publie, nous lisons

« Un quart de siècle d'édition en français au Manitoba. Qui l'eût cru? »

Le 22 mai dernier, je me suis joint aux nombreuses personnes qui ont célébré le 25e anniversaire d'existence des Éditions du Blé. Hé oui, comme le dit la citation de J. R. Léveillé placée en exergue de la présente chronique, qui aurait pu croire, il y a 25 ans, qu'on publierait une imposante collection de livres en français au Manitoba et qu'il y aurait aujourd'hui deux maisons d'édition pour jouer un tel rôle?

Une belle soirée : quelques discours pour se féliciter, un peu d'histoire pour se rappeler les débuts en 1974 et pour s'étonner d'être encore là, un barbecue qui aurait dû se dérouler à l'extérieur (mais il pleuvait) et une soirée de lecture et de chansons (sept auteurs-lecteurs et Marcel Soulodre).

Pour commémorer un tel événement, rien de tel que de publier un livre d'anniversaire qui regroupe 25 auteurs de la maison et 25 artistes, réunis sur la page par J. R. Léveillé et merveilleusement conçu au plan graphique par Bernard Léveillé. Papier glacé, reproductions souverainement bien photographiées et beaux textes, dont un quasi-inédit de Gabrielle Roy. Accompagné par une préface éclairante, le tout donne un portrait de la maison d'édition et de son influence sur notre société.

Quelques mots sur la couverture. Faite de papier ondulé, la couverture du livre de format carré ressemble à un champ de blé ou de canola vu des airs. Le mot « blé » est estampé sur le carton, délimitant peut-être une habitation, un signe de civilisation dans la plaine.

Je suis très fier de faire partie de la « gang » des écrivains des Éditions du Blé et je souhaite une longue vie à la maison d'édition qui publie des livres que j'aime lire.



J'ai lu, l'an dernier, le livre d'Alberto Manguel qui s'intitule *Une Histoire de la lecture* (chez Knopf Canada pour le texte anglais et chez Actes Sud pour la traduction française). Il y a deux semaines, en passant devant ma bibliothèque, mon attention a été attirée et j'ai décidé de le relire pour vous en parler.

C'est un livre ambitieux qui voyage dans le temps et dans l'espace. Il touche des sujets tels que l'apparition de la lecture silencieuse dans un monde où la lecture était un acte public, les théories de la perception (comment fait-on pour lire?), l'évolution du format des livres (du rouleau au codex au défilement sur l'écran d'ordinateur), les lieux de la lecture (du lieu public au lieu privé), l'invention de l'imprimerie et l'apparition des réseaux de distribution et du livre de poche (Penguin a été la première maison à en publier), l'évolution du matériau sur lequel sont imprimés les livres (papyrus, peaux d'animaux, textiles, papier) ainsi que la création des lunettes et des liens hypertextes. Dans son livre richement illustré d'œuvres d'art et d'objets du passé, l'auteur traverse les siècles pour nous parler, entre autres, des bibliothèques célèbres, du travail des moines copistes du Moyen Âge et des faussaires de documents renommés.

Alberto Manguel nous rappelle que les lecteurs vivent avec leurs livres et en eux. Plusieurs lectures du même livre sont possibles. Nous retrouvons l'écho des histoires lues dans notre propre vie et nous apprenons ainsi à réfléchir sur nos actions et ainsi, à mieux vivre. Il nous rappelle aussi que les livres peuvent être des bombes pour le pouvoir établi. Combien de livres ont été brûlés ou interdits par les diverses inquisitions au cours des siècles? Et ça continue : pensez seulement à Salman Rushdie et à son roman *Les Versets sataniques* ou aux écrivains en prison dans plusieurs pays. Ou pensez encore aux zélés qui veulent retirer certains classiques jugés « politiquement incorrects » des bibliothèques scolaires et publiques.

Tous les amateurs de livres et de lecture ne doivent plus hésiter : achetez *Une Histoire de la lecture* ou empruntez-le. Le livre anglais vient d'être publié en format de poche pas cher et la version française ne devrait pas tarder.

En parallèle, vous pouvez aussi fureter *L'écriture : mémoire des hommes*, un histoire de l'écriture racontée par Georges Jean et publiée dans la collection Découvertes de Gallimard. Une collection de petits livres illustrés en couleurs qui présentent divers sujets se prêtant à une vaste iconographie, de la peinture de Van Gogh à la vie à Pompéi et de Mahomet à Galilée.

DÉJÀ *Vu* dans *La* LIBERTÉ

Bousille et les Justes



Dans *La Liberté*, édition du 21 octobre 1976, on pouvait lire. «Lors de l'arrivée de la troupe de Théâtre Populaire du Québec (TPQ) le 13 octobre dernier, quelques membres du Cercle Molière se sont rendus à l'aéroport de Winnipeg afin de leur souhaiter la bienvenue en sol manitobain. Dans l'ordre habituel, Denis Lavoie, régisseur du Cercle Molière, Gratien Gélinas, auteur et metteur en scène de la présentation du TPQ *Bousille et les Justes*, Jean-Yves Gaudreault, directeur artistique du TPQ, Roger Auger, Sylvie Sicotte (qui interprétait le rôle de Noëlla), Roland Mahé, directeur artistique du Cercle Molière, Angèle Coutu (qui tenait le rôle de Colette), et Lucie Mitchell qui revenait à la scène après une longue absence en prenant le rôle de la mère.»

Recette — Dessert léger au citron

1 tasse (250 mL) de chapelure de biscuits graham
3 c. à soupe (45 mL) de beurre, fondu
2 c. à soupe (25 mL) de sucre
Garniture au citron :
1 paquet (85 g) de poudre à gelée au citron
1 tasse (250 mL) d'eau bouillante
1 paquet (250 g) de fromage à la crème léger, ramolli
1/4 de tasse (50 mL) de sucre
Fraises fraîches

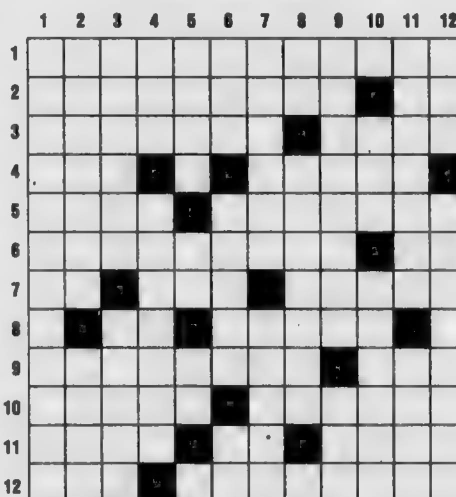
- Dans un petit bol, mélanger la chapelure de biscuits graham avec le beurre et le sucre. Presser la préparation dans un moule carré de 8 po (2 L), tout en réservant 2 c. à soupe (25 mL) pour saupoudrer sur le gâteau.
- Garniture au citron : Faire dissoudre la poudre à gelée dans l'eau bouillante; laisser refroidir à la température ambiante. Entre-temps, verser le lait évaporé dans un petit bol. Faire refroidir au congélateur de 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce qu'une multitude de cristaux se forment sur les parois du bol.
- Dans un grand bol, battre le fromage à la crème avec le sucre. Incorporer petit à petit la gelée refroidie. Battre le lait évaporé refroidi environ 1 minute ou jusqu'à consistance ferme; incorporer délicatement à la préparation au fromage à la crème. Verser sur la croûte de biscuits graham; parsemer de la chapelure réservée. Réfrigérer jusqu'à ce que la garniture soit prise. Décorer avec des fraises fraîches.

Donne 9 portions.

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 52



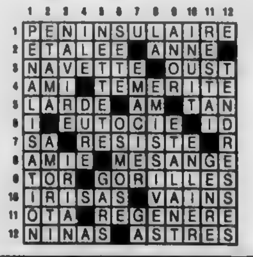
HORIZONTALEMENT

1. Ouvrier qui assure une faction de huit heures.
2. Renversement du pourtour d'un orifice (pl.). – Possédé.
3. Parle du nez. – Partie de la charrue (pl.).
4. Choisi. – Rivière d'Allemagne.
5. Existera. – jeu originaire d'Espagne.
6. Sont agités de petites secousses rapides. – Doublée.
7. Sur le tambour. – Bière anglaise. – Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants.
8. Gamme. – Fermes avec un lacet.
9. Arrangent en tresse. – Grande voile triangulaire.
10. Qui contient de l'iode. – Dans un avenir plus ou moins proche.
11. Sens. – Négation. – Dans l'Eure-et-Loir.
12. Pianiste français (1890-1956). – Fonde, instaure.

VERTICALEMENT

1. Création d'une nouvelle fenêtre dans l'oreille interne.
2. Fera descendre par le gosier. – Fit mourir par le supplice de la roue.
3. Repos ménagé dans un vers. – Tient sur quelqu'un des propos malveillants.
4. Triage. – Ramenée au calme.
5. Affluent de la Dordogne. – Personnel. – Personnel.
6. Ancien oui. – Prénom féminin. – Doublée.
7. Prénom féminin. – Grande chaîne de montagnes.
8. Doublée. – Anaconda.
9. Pièce de vaisselle. – Mois.
10. Possèdent. – Se dit de figures d'animaux qui paraissent sortir à mi-corps du bord de l'écu.
11. Montant total des sommes reçues. – Pièce de bois.
12. Dupas. – Action de serrer dans ses bras.

RÉPONSES DU N° 51



Club de Bicolo — L'alimentation



Bonjour! Une pomme bien juteuse, du bon pain frais, un grand verre de lait bien froid; miam! Vérifie si tu connais les aliments qui sont bons pour toi avec mon jeu portant sur les 4 groupes alimentaires.

À vos tabliers! Je te propose une petite recette pour te préparer une jolie collation. Et comme tu vois, je t'ai aussi préparé d'autres petits jeux. Bonne chance!

Bicolo

LES 4 GROUPES ALIMENTAIRES

Fais un ○ autour des fruits et légumes, un ☐ autour des pains et céréales,
un △ autour des produits laitiers et un ▽ autour des viandes et substituts.
Fais un X sur les aliments qui ne font partie d'aucun groupe alimentaire.

À TABLE!

Habituellement, pour manger un repas, une personne a besoin d'un couteau, d'une fourchette et d'une cuillère. Combien de personnes mangent avec toi à cette table.

GELÉE DE FRUITS

Ingrédients : ton Jell-O préféré
1 tasse de fruits
1 tasse d'eau chaude
1 tasse d'eau froide

1. Mets la poudre dans un bol et ajoute la tasse d'eau chaude. Brasse bien.
2. Ajoute la tasse d'eau froide. Brasse bien.
3. Ajoute 1 tasse de fruits. Brasse bien.
4. Mets au frigo pour 2 ou 3 heures.

QUI MANGE QUOI?

Grâce à ce labyrinthe, trouve à quel animal est associé chaque aliment.

SAVAIS-TU QUE...?

Les céréales ont été une des premières choses que les hommes ont cultivé. Une des plus anciennes céréales est le riz. Le riz pousse dans des rizières : ce sont des champs inondés d'eau. On le cultive surtout en Chine.

Les hommes préhistoriques vivaient surtout de la chasse. Ils se servaient de toutes les parties de leurs proies. La viande et la graisse pour se nourrir; le cuir et la fourrure pour se vêtir et les os pour fabriquer des armes et des outils.

Le rôle des fruits est de nourrir et de protéger les graines. Si le fruit n'est pas mangé, la graine ira dans le sol et une nouvelle plante naîtra. La graine de la pomme et du raisin est le pépin. La graine de la prune et de la cerise est le noyau.

RÉPONSES

LES 4 GROUPES ALIMENTAIRES
○ : pomme, carotte, concombre
☐ : spaghetti, pain, bagel
△ : oeufs, jambon, poisson
▽ : lait, fromage
X : chips, bonbon, chocolat
À TABLE
toi+19 personnes = 20 personnes

Jeux du Manitoba



Au jeu!

Près de 500 élèves de la 7e année au secondaire 3 ont participé aux Jeux du Manitoba qui se tenaient le 26 mai au stade de l'Université du Manitoba. Cet événement a attiré des participants de 19 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine. Certains participants feront également partie de l'équipe d'athlétisme qui représentera le Manitoba aux Jeux de la francophonie canadienne, du 19 au 22 août à Memramcook, au Nouveau-Brunswick.





Textes et photos: Christine Ruest



Ces athlètes on remporté la médaille d'or:

Filles 7e année			
Gagnon	Mélissa	PDC	100 mètres
St-Vincent	Émilie	PDC	200 mètres
Bohémier	Brigitte	Lacerte	400 mètres
DeSpigelaere	Chantal	CLR	800 mètres
Rocan	Jocelyne	Lagimodière	1500 mètres
Perrault	Raissa	PS	3000 mètres
Lagassé	Stéphanie	NR	lancer du poids
Barnabé	Chris	SJB	lancer du disque
Burgoyne	Stéphanie	Lacerte	saut en hauteur
Cameron	Alix	PS	saut en longeur
McLean	Stéphanie	GR	triple-saut
Garçons 7e année			
Courcelles	Éric	PS	100 mètres, 200 mètres, 400 mètres
Lepage	Mathieu	PDC	800 mètres
Lafrenière	Rémi	PDC	1500 mètres, 3000 mètres, lancer du poids
McCann	François	Lacerte	lancer du disque
Ketsman	Patrick	NDDL	saut en hauteur
Tinguely	Daniel	PS	saut en longeur, triple-saut
Filles 8e année			
Cloutier	Janelle	Lavallée	100 mètres, 200 mètres, 400 mètres
Freynet	Annick	PDC	800 mètres
Philippe	Jennifer	NR	1500 mètres
Bohémier	Roxanne	Lagimodière	3000 mètres
Rochon	Ginette	Lacerte	lancer du poids
Sabourin	Joelle	SJB	lancer du disque
Gautron	Renée-Claire	Lacerte	saut en hauteur, saut en longeur
Fontaine	Natasha	Lacerte	triple-saut
Garçons 8e année			
Siddal	David	Lavallée	100 mètres, 200 mètres, 400 mètres
Leclercq	Patrice	CLR	800 mètres, 1500 mètres, 3000 mètres
Gamache	Justin	JDP	lancer du poids, lancer du disque
Charrière	Joel	Lacerte	saut en hauteur, saut en longeur
Garand	Daniel	Lavallée	triple-saut
Filles secondaire 1			
Eros	Diane	PDC	100 mètres, 200 mètres, 400 mètres
Lagassé	Cathrine	GR	800 mètres
Aubin	Nadine	GR	1500 mètres
Foidart	Manon	NDDL	lancer du poids
Vielfaure	Chantal	St-Joachim	lancer du disque
Pena	Nina	GR	saut en hauteur
Phaneuf	Rhéanne	GR	saut en longeur
Moquin	Renée	GR	triple-saut
Garçons secondaire 1			
Allec	Nicolas	SJB	100 mètres, saut en longeur
Gosselin	Jérémie	GR	200 mètres
Lafrenière	Éric	CLR	400 mètres, 800 mètres, 1500 mètres
Simard	Conrad	St-Lazare	lancer du poids
Rozière	Jean-Baptiste	GR	lancer du disque
Wattam	Kyle	Ste-Agathe	saut en hauteur
Riopel	Mathieu	CLR	triple-saut
Filles secondaire 2			
Pena	Makeala	GR	100 mètres, 200 mètres
Duguay	Catherine	CLR	400 mètres
Chartier	Mireille	CLR	800 mètres
Michaud	Christine	CLR	1500 mètres, 3000 mètres
Fillion	Suzette	SJB	lancer du poids, lancer du disque
Cormier	Carlee	GR	javelot
Dufault	Chantal	NDDL	saut en hauteur
Labelle	Yannick	JDP	saut en longeur, triple-saut
Garçons secondaire 2			
Chartier	Daniel	St-Joachim	100 mètres
Hildebrant	Garett	SJB	200 mètres
Dorge	Danys	CLR	400 mètres, 800 mètres,1500 mètres
Marcoux	Jacques	CLR	3000 mètres
LeMoulle	Stéfane	NDDL	saut en hauteur
McKenna	Ryan	CLR	triple-saut
Magne	Colin	RB	saut en longeur
Boily	Jason	St-Joachim	lancer du poids
Bridgeman	Neil	NDDL	lancer du disque
Bergeron	Dave	CLR	javelot





Jeux panaméricains

Les Amériques vues par...

Plamondon et Mahé font le lien

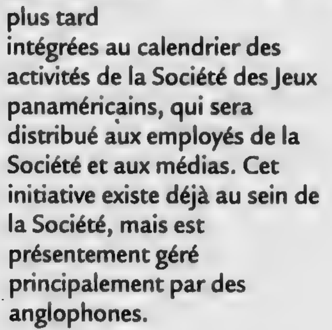
par Christine RUEST

« Ce que nous voulons faire, c'est créer un lien entre la Société des Jeux panaméricains et la communauté franco-manitobaine », affirme Julie Plamondon, membre du comité Fiers des Jeux.

Depuis quelques semaines, Julie Plamondon et Christine Mahé recueillent de l'information sur des initiatives de fierté des Jeux qui ont lieu en français au Manitoba, autant à Winnipeg que dans des communautés rurales. Les activités seront plus tard intégrées au calendrier des activités de la Société des Jeux panaméricains, qui sera distribué aux employés de la Société et aux médias. Cet initiative existe déjà au sein de la Société, mais est présentement géré principalement par des anglophones.



Julie Plamondon et Christine Mahé.



« On ne cherche pas que des activités sportives, mais aussi des activités culturelles, comme la danse, la musique ou des conférences qui ont comme thème les Amériques ou la culture panaméricaine, poursuit Julie Plamondon. Les gens qui ont besoin d'information sur les Jeux ou de conseils pour organiser leur activité peuvent aussi nous appeler. »

En plus de former le comité Fiers des Jeux, Julie Plamondon et Christine Mahé se partagent depuis septembre le poste de traductrice du site Web des Jeux. « Notre site Web, c'est le lien entre les Jeux panam et le monde entier, explique Christine Mahé. Nous avons en moyenne 50 000 à 60 000 visiteurs par jour! » Pour cet été, les deux étudiantes en traduction au Collège Universitaire Saint-Boniface se sont vues ajouter une autre tâche: la traduction de Info 99, un réseau d'information interne qui sera disponible aux médias et aux athlètes lors des Jeux. On y affichera les résultats des compétitions et des informations sur les athlètes, qui seront accessibles par des ordinateurs qui seront placés sur les sites et dans les villages des athlètes. Une équipe de six personnes, composée de trois traductrices et de trois techniciens en charge du contrôle de la qualité, fera la mise à jour de l'information.

C'est la première fois que les étudiantes de 21 ans participent à l'organisation d'un événement sportif. Pour voir le fontionnement d'un événement comme les Jeux, elles sont allées aux Jeux du Canada, qui ont eu lieu à Corner Brook (Terre-Neuve) en février. « Ça nous a donné un aperçu de comment les choses se passent pendant les Jeux, mentionne Julie Plamondon. Maintenant, nous savons plus ce qui nous attend. »

Pour rejoindre le comité Fiers des Jeux, composez le 954-3076. L'adresse du site Web des Jeux panaméricains: www.panamgames.org.

SOCCER

Harding, ardent athlète

David Harding pratique le soccer depuis 14 ans. L'athlète, qui joue avec l'équipe de l'Association des footballeurs francophones, veut transmettre aux jeunes sa passion pour le soccer.

Christine RUEST



photo: Christine Ruest

David Harding.

« C'est important que les gens qui jouent redonnent au jeu », déclare David Harding, étudiant en 2e année au programme de sciences du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et joueur de soccer depuis l'âge de 5 ans. Cet athlète passe maintenant ses étés à enseigner le soccer aux enfants dans un camp d'été de l'Association de soccer du Manitoba. « Le soccer devient de plus en plus populaire au Canada. Je veux promouvoir le sport, mais aussi m'assurer que les jeunes s'amusent en même temps, » affirme-t-il.

David Harding tente de transmetttre aux jeunes tout ce qu'il a appris dans ses 14 années de jeu. Membre de l'équipe provinciale du Manitoba en 1996, il soutient que la discipline est une condition essentielle pour qui veut pratiquer le sport à un niveau élevé.

« Nous avions des entraînements à tous les jours, même parfois deux fois par jour, raconte-t-il. Le soccer prenait beaucoup de place dans ma vie, ne laissant pas beaucoup de temps pour autres choses. » La vie sociale est-elle remplacée par la vie d'équipe? « Non, pas vraiment. Dans une équipe provinciale, tous les joueurs viennent de différentes équipes et sont habitués à jouer les uns contre les autres. Les adversaires ne deviennent pas nécessairement des camarades », constate l'athlète de 19 ans.

Et pour quelqu'un qui est habitué à jouer pour son plaisir, les entraînements sont exigeants. « Ils mettent beaucoup l'accent sur le système cardio-vasculaire. Ça prend cinq à dix sessions d'entraînement avant de même toucher un ballon! »

Mais les efforts sont récompensés: David Harding s'est rendu au championnat national à deux reprises, soit à Terre-Neuve en 1995 et à Calgary en 1996.

Présentement, David Harding évolue avec l'équipe de soccer du CUSB et l'Association des footballeurs francophones (AFF), une équipe de la division 1 qui est composée principalement de joueurs francophones. « L'AFF m'a appelé l'année passée car elle cherchait des joueurs pour son équipe, rappelle-t-il. J'ai accepté parce que c'était un niveau de soccer plus élevé que mon équipe de troisième division mais surtout parce que c'est une excellente occasion de m'exprimer en français hors des cours. »

Pendant les Jeux

Les matchs préliminaires de soccer masculin des 13e Jeux panaméricains auront lieu du 23 juillet au 1 août (billets, sièges réservés: 10 $ à 14 $, non-réservés: 10 $); les demi-finales les 3 et 4 et 6 août (15 $ à 20 $); les finales le 7 août (20 $ à 40 $). Tous les matchs se dérouleront au Complexe de soccer de Winnipeg, au 900 Waverley.

Les matchs préliminaires de soccer féminin auront lieu du 23 juillet au 31 juillet au terrain de soccer Red River College, au 2055 Notre Dame (billets, sièges non-réservés: 8 $); les demi-finales les 2 et 4 août (12 $) et les finales le 5 août (15 $) devraient avoir lieu au Complexe de soccer de Winnipeg (780-SEAT).

Télé-horaire de la semaine du 7 au 13 juin 1999



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 55 à 15 h

7h00 Matin express
9h00 Les Sœurs Reed
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 Attention, c'est chaud
11h30 Lingo
12h00 Le Midi
12h30 Cinéma:
La Péniche du bonheur (L)
Heartbreak Hotel (Ma)
L'Homme idéal (Me)
Les Hommes de ma vie (J)
La Grande aventure (V)
14h30 Les Inventions de la vie (L et Ma)
Ma vie pour les aminaux (Me)
Montagne (V)
15h00 Il était une fois... les Amériques

Lundi

15h30 Woof!
16h00 Iznogoud
16h30 Aladdin
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
➤ 19h30 Les Grands Films: **La Fille de d'Artagnan**. *Fr. 1994. Comédie d'aventures.*
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h57 La Politique fédérale
0h04 Vidéo Clip
0h10 Cinéma: **La Gare**. *It. 1990. Drame.*
2h05 Fin des émissions

Mardi

15h30 Un cas très spatial
16h00 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h30 Aladdin
17h00 Watatatow
17h30 Manitoba ce soir
18h00 La Soirée du Hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
➤ 22h27 Cinéma: **Tombstone - duel au soleil**. *É.-U. 1993. Western.*
1h05 Fin des émissions

Mercredi

15h30 Océane
16h00 Sur la piste
16h30 Aladdin
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
19h00 C'est juste une farce!
19h30 Pareil pas pareil
20h00 Au nord du 60e
21h00 Coup d'œil
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h00 Les Nouvelles du sport
➤ 23h28 Vues d'ici: **L'Aventure des Compagnons de Saint-Laurent**. *Can.*
1h30 Fin des émissions

Jeudi

15h30 Nos plus belles vacances
16h00 Les Maîtres des sortilèges
16h30 Aladdin
17h00 Watatatow
17h30 Manitoba ce soir
18h00 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
➤ 22h28 Cinéma: **Natchaïev est de retour**. *Fr.-Ital. 1990. Drame. À Paris, le directeur des services de contre-espionnage enquête sur un attentat à la bombe et un assassinat impliquant les membres d'une ancienne cellule révolutionnaire à laquelle était lié son propre fils, un terroriste.*
0h50 Fin des émissions

Vendredi

15h30 La Série des aventures
16h00 Lassie
16h30 Aladdin
17h00 Watatatow
17h30 Lingo
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Chacun sa route
19h00 Kamikazes
19h30 Partis pour la gloire
20h00 La Nouvelle Aventure de Jacques Villeneuve
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Aux sources du Nil**. *É.-U. 1990. Drame. En Afrique du Nord, le capitaine anglais John Speke rejoint le géographe irlandais Richard Burton, à la recherche de la source du Nil. Ils seront faits prisonniers et lors de sa libération, Speke, se croyant trahi par Burton, s'arrogera le crédit de la découverte.*
2h45 Fin des émissions

Samedi

7h30 Les Contes du chat perché
8h00 Les Nouvelles Aventures de Winnie l'ourson
8h30 L'Histoire sans fin
9h00 La Bande à Ovide
9h30 Timon & Pumbaa
10h00 Princesse Sissi
10h30 Mon ami Willy
11h00 Franc-Croisé
11h30 Les Aventures de Tintin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma : **Opération beurre de pinottes**. *Can. 1985. Conte pour tous. Un jeune garçon explore une maison dévastée par un incendie dans laquelle sont morts deux clochards. En entrant dans l'immeuble délabré, il est pris d'une telle peur qu'il en perd ses cheveux. Dans un rêve, les deux clochards lui apportent la solution à son problème : une pommade à base de beurre d'arachide.*
14h30 Direction : Sud
15h30 Les Contes d'Avonlea
16h30 Parents d'aujourd'hui
17h00 Ce soir
17h30 Vélo mag
18h00 La soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h30 Les nouvelles du sport
➤ 21h55 Télé-Nuit: **La Totale**. *Fr. 1991. Comédie. Un fonctionnaire aux télécommunications mène apparemment une vie tranquille avec sa femme, qui ignore tout de la double vie de son mari comme agent secret. Lorsque celui-ci la soupçonne d'infidélité, il met en branle sa machine d'espionnage, tout en demeurant sur la piste d'un dangereux trafiquant d'armes.*
0h04 Fin des émissions

Dimanche

7h30 Babar
8h00 Les Nouvelles Aventures de Winnie l'ourson
8h30 Kléo
9h00 Bravo la famille!
9h30 Doug
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 En toute liberté
11h30 Entrée des artistes
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 Gros plan
14h30 Splendeurs naturelles d'Europe
15h30 Horizons
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Chez Nous 99
17h30 Vie de chalet
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
➤ 20h00 Les Beaux dimanches: **Le Musée de Margaret**. *Can. 1995. Drame pyschologique. Son père et son frère s'étant tués à la mine, Margaret s'est jurée de ne jamais y perdre un autre de ses proches. Mais dans un pays de mineurs, la tragédie est toujours là qui veille.*
➤ 21h30 Les Beaux dimanches: **L'homme qui plantait des arbres**. *Film d'animation. Le pasteur Elzéar Bouffier est un homme modeste et peu loquace, mais très déterminé. À lui seul, il boise et soigne toute une forêt de chênes, transformant ainsi son environnement aride en une oasis pleine de vie... Cette histoire d'amour atypique, bien qu'ayant pour toile de fond la grisaille des mines, comporte une résonance très actuelle.*
22h00 Le Téléjournal
22h33 Les Nouvelles du sport
➤ 23h00 Ciné-Club: **Fiorile**. *Ital.-Fr. 1992. Comédie dramatique. Au cours d'un voyage en Toscane, un père de famille raconte à ses enfants pourquoi les gens de la région en sont venus à les appeler «maledetti», ce qui signifie «les maudits».*
1h00 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Place Melrose
9h00 Tailleter et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le Poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Un monde de chiens
18h30 Bec et museau
19h00 Ally Mc Beal
20h00 Les Grands procès II: L'Affaire Beaudry Chapdelaine
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Terre 2
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Planète en folie I
20h00 Des crimes et des hommes II: Émeutes
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Caméra choc
18h30 Dodo déco
19h00 Jasmine
20h00 Nikita
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Terre 2
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma interactif: **Obstruction**. *Am. 1996. Drame policier. Alors qu'un vol audacieux a lieu à la banque fédérale, un pilote d'hélicoptère intervient pour sauver sa fiancée prise en otage.*
OU
Jumeaux. *Am. 1998. Comédie. Un colosse part à la recherche de sa mère, entraînant avec lui son frère jumeau, un petit escroc qui ne lui ressemble pas du tout.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Terre 2
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Championnat des quilles
12h00 Infopublicité
13h00 Les ailes de la mode
13h30 Cyber club
➤ 14h30 Ciné-pop: **Week-end chez Bernie**. *Am. 1989. Comédie. Craignant d'être accusés de meurtre, deux employés dissimulent la mort de leur patron en laissant son corps à la vue de tous.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Loin de la maison : L'Aventure!** *Am. 1994. Film d'aventures. À la suite d'une violente tempête, un adolescent échoue sur une île déserte en compagnie de son fidèle Labrador.*
➤ 20h00 Ciné-extra: **Sans retour**. *Am. 1993. Drame policier. Une jeune criminelle condamnée à mort accepte de devenir tueuse à l'emploi des services secrets américains.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 Le TVA, Sports
➤ 22h25 Ciné-lune: **Les Lavigueur déménagent**. *Hol. 1986. Comédie. Relogée par le service social dans une maison d'un quartier huppé, une famille sème l'indignation chez leurs nouveaux voisins par leurs manières frustres.*
0h25 Infopublicité
1h25 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Via TVA
12h00 Infopublicité
➤ 14h00 Cinéma en famille: **Papa est un fantôme**. *Am. 1990. Comédie fantaisiste. À la suite d'une noyade, un veuf devient un esprit en attente de l'au-delà et en profite pour régler certains problèmes financiers et sentimentaux.*
16h00 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Fort Boyard
➤ 19h00 Cinéma Télémax Vidéotron: **Columbo : Tu retourneras poussière**. *Am. 1998. Drame policier. En enquêtant sur la disparition d'un journaliste à potins, un détective est amené à fouiner dans les activités d'un embaumeur à succès d'Hollywood.*
21h00 Simon Durivage: Les Fous du volant
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, Sports
23h51 Évangélisation 2000
0h21 Infopublicité
0h51 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 13 juin à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la paroisse Saint-Médard, à Warwick, par Denis Roux, prêtre.

TV5 — La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les arts et les autres (L)
La vie d'artiste (Ma)
Itinéraire bis (Me)
Télétourisme (J)
Bons baisers d'Amérique (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 La vie d'artiste (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Polémiques (L)
Femmes à corps défendant (Ma)
Mise au point (Me)
Droit de cité (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Si j'ose écrire (Ma)
Reflets (Me)
Chroniques du Danube (J)
Faxculture (V)
12h15 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Pulsations (J)
Les Belges du bout du monde (V)
12h45 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Courants d'art (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Le français histoire d'un combat

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h15 *À communiquer*
20h30 Droit de cité
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Une femme sur mesure
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 La 50e avenue
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
1h30 *À communiquer*
1h45 Droit de cité
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 À bon entendeur
20h30 Savoir plus santé
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h45 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Rêves en Afrique
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Femmes
19h30 Clip postal
20h00 L'Avocate
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
1h15 Clip postal
1h45 Si j'ose écrire
2h45 Voilà Paris
3h30 La chance aux chansons
4h05 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 La télé des francofolies
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 L'Avocate
1h15 Union libre
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h05 Gourmandises
4h15 Courants d'art
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Les Belges du bout du monde
6h30 Tendances
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Rince ta baignoire
10h00 Télétourisme
10h30 Grands gourmands
11h00 Journal de TV5
11h30 Les arts et les autres
12h00 Horizons francophones
12h30 Sport Africa
13h00 Magellan hebdo
13h30 Méditerranéo
14h00 Journal de France 3
14h30 Itinéraire bis
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Tapis rouge
20h30 Paris chic choc
21h00 Festival franco-ontarien
21h30 Journal Belge
22h00 Toute le monde en parle
23h30 Soir 3
23h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 Savoir plus santé
3h315 Magellan hebdo
3h45 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 À bon entendeur
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Sindbad
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Le censeur du Lycée d'Épinal
16h10 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Les chroniques du Danube
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Faxculture
21h30 Journal belge
22h00 Femmes
23h00 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 Tapis rouge
1h45 Cap Aventure
2h15 Outremers
3h15 Comme au cinéma
4h45 Journal de TV5

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

Échos des aînés

JUIN 1999

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour!

Depuis mon dernier rapport, j'ai été invité à assister au dépôt du budget provincial. Ce fut ma première visite à la Législature. J'ai aussi assisté à la période de questions. Ce fut une bonne expérience.

Nous avons terminé les visites en régions le 16 mai à Saint-Lazare. À mon avis, ces visites ont été très fructueuses pour la FAFM. Ces rencontres nous ont permis de faire connaître la Fédération ainsi que le Centre de ressources communautaire. Le Réseau communautaire a aussi collaboré à nos rencontres.

Ce qui m'a grandement encouragé, c'est la belle participation des membres des différents clubs. Je suis fier de ce que nous avons accompli lors des visites.

Je tiens à remercier Angèle et Joëlle pour leur participation ainsi qu'à la SFM pour leur appui. Merci aussi à notre directrice générale, Josée, pour l'organisation de ces visites et de sa participation. Bravo Josée, Angèle et Joëlle et merci encore une fois.

Le 5 mai, j'ai assisté au déjeuner de Age & Opportunity au Centre des congrès sur invitation du ministre Reimer. J'ai fait une visite éclaire au Club La Vérendrye pour saluer les 121 personnes qui ont participé au Tournoi provincial de jeux. Merci à tous les participants de partout à travers le Manitoba. Merci à Joanne Dupuis de la SFM pour son aide et à Priscilla Chaudouet de Lorette pour son dévouement.

Le 13 mai, j'ai aussi assisté à la proclamation du mois des personnes âgées dans le bureau du ministre Reimer. Dernièrement, j'ai remarqué que notre présence à ces fonctions semble être appréciée par le ministre ainsi que par les autres groupes qui représentent les aînés. Le 14 mai, j'ai été invité à passer en interview à CKSB suite à la proclamation du ministre, à nos visites en régions et de nos projets qui marquent l'Année internationale des personnes âgées.

Merci

Armand Guénette, président de la FAFM

CITATION SUR LE VIEILLISSEMENT

« Il n'y a pas que les vins et les fromages qui sont meilleurs en vieillissant. »

Hubert de Ravinel

LE TOURNOI PROVINCIAL DE JEUX

Il est venu à l'attention de la FAFM qu'il y avait eu quelques contretemps concernant le Tournoi de jeux. Vous pouvez vous assurer que nous avons fortement apprécié vos commentaires et qu'il y aura un suivi dans les plus brefs délais concernant cette activité.

PAGE ÉCHOS DES AÎNÉS

La page Échos des aînés du mois de juin est la dernière d'une série de 10. Vous retrouverez la prochaine page dès septembre. Surveillez les annonces du pèlerinage au mois d'août, du Théâtre des aînés et de l'Assemblée générale annuelle en octobre.

Passez une belle période estivale.

LE CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FAFM VOUS INFORME

Bienvenue! Le Conseil exécutif désire féliciter Monsieur Louis Bernardin de Sainte-Anne-des-Chênes qui a bien voulu accepter d'occuper le poste vacant au Conseil exécutif, d'être le délégué de la FAFM au Conseil des organismes et aussi de représenter les aînés au Comité de gestion des priorités. Merci Louis et félicitations!

CÉLÉBREZ L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

LE MANITOBA FRANÇAIS, UNE COMMUNAUTÉ POUR TOUS LES ÂGES....

La FAFM vous invite à venir célébrer le 17 juin 1999 une messe commémorant le souvenir des aînés qui ont contribué à l'épanouissement et au développement du Manitoba. En compagnie des aînés de l'an 2000, venez jeter un regard vers l'avenir. Cette messe qui se déroulera au mois de juin, mois des personnes âgées, est un des événements qui seront organisés pendant l'Année internationale des personnes âgées. Monseigneur Hacault célébrera la messe dès 14 h et par la suite donnera la bénédiction dans les ruines de la Cathédrale.

Ce grand événement rassemblera les aînés de partout à travers le Manitoba ainsi que plusieurs collaborateurs qui ont l'intérêt des personnes âgées à cœur. Saint-Boniface étant le bassin de la population aînée francophone du Manitoba, nous sommes très fiers d'y célébrer ce passage d'importance historique.

Une collation sera servie à 3 h 30 au sous-sol de l'église où les dignitaires adresseront la parole aux aînés. Ceci mettra fin à cette activité.

La Fédération des aînés franco-manitobains Inc. (FAFM) a pour mandat d'offrir un appui aux personnes de 55 ans et plus à la retraite, de représenter leurs intérêts et de contribuer à l'épanouissement de la collectivité franco-manitobaine. Nous posons des gestes tant au niveau du développement communautaire que de la sensibilisation et des services destinés aux aînés.

Collaborateurs :

L'archidiocèse de Saint-Boniface • Patrimoine canadien • Le Centre culturel franco-manitobain • La Société historique de Saint-Boniface • La Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba • Les aîné(e)s francophones du Manitoba • Canada Safeway (rue Marion) • Le Groupe Investors • BDO Dunwoody (à confirmer) • CKSB et Radio-Canada • Les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie et Les Sœurs Grises • La Société franco-manitobaine.

Cérémonie commmérative :

2 h	Messe célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface par Monseigneur Hacault
3 h	Bénédiction vers l'an 2000
3 h 30	Collation et allocution des dignitaires
4 h	Fin

Il est à noter que tous ceux qui sont intéressés à se joindre à la chorale, peuvent contacter Monsieur Gilles Landry pour confirmer votre participation en composant le 233-7423 le plus tôt possible. La date limite est le 11 juin.

TOURNOI DE GOLF

La Fédération des aînés franco-manitobains organise un TOURNOI DE GOLF POUR TOUS LES ÂGES, parrainé par Monsieur Lucien Guénette, président du comité économique de la FAFM et commandité par Tétrault Transport de La Broquerie.

PARTICIPEZ AU TOURNOI DE GOLF ET ENCOURAGEZ L'AVENIR DE LA FAFM

OÙ : Parcours de golf La Vérendrye à La Broquerie
QUAND : le 24 juin 1999
COUP D'ENVOI : 13 h
COÛTS : 50 $ par personne
(ceci inclus les frais d'inscription pour 18 trous, la location de voiturette, le repas complet et les taxes)
STYLE : Shot gun et Texas scrambled
SOUPER : servi à 18 h 30, suivi de la distribution de prix

Pour vous inscrire avant le 11 juin 1999, veuillez faire parvenir par le retour du courrier, votre chèque libellé à La à l'ordre de Fédération des aînés franco-manitobains Inc. au montant de 50 $.

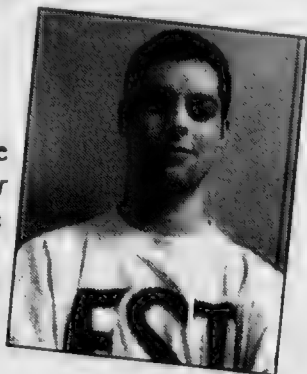
Cette activité est une levée de fonds pour la FAFM.

Pour de plus amples détails, veuillez communiquer avec Monsieur Robert Martin au 224-9509.



FÉLICITATIONS

Félicitations à Francofonds pour avoir choisi le thème des Nations Unies étant le *"Canada, une société pour tous les âges"*. Féliciations à Madame Augustine Abraham de Saint-Boniface et Monsieur Pierre Tétrault originaire de La Broquerie, qui ont été choisi comme président honorifique.



SAINT-NORBERT

Noël-Ritchot fête ses réussites

L'école Noël-Ritchot invite tous les élèves, le personnel, les parents et les amis de l'école à une Journée champêtre de fin d'année qui aura lieu le dimanche 6 juin à l'école à compter de midi. Il y aura un goûter, des jeux, des activités pour les petits et un tournoi de balle pour les grands.

« C'est une excellente occasion pour nous de souligner nos réussites au cours de l'année, affirme le directeur de l'école, Georges Prescott. C'est une excellente initiative du comité de parents qui permettra, je l'espère, de faire rayonner notre école et ce que nous faisons dans la communauté. »

P. D.



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE ET DE RÉUNION PRÉPARATOIRE

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA

DEMANDEUR : La Société d'assurance publique du Manitoba (la « Société ») a soumis une demande à la Régie des services publics (la « Régie ») afin que soient approuvées ses bases de tarification et ses primes d'assurance automobile obligatoire pour l'an 2000. La Société soumet une telle demande afin de se conformer aux exigences de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci* et de la *Loi sur la Régie des services publics*.

INCIDENCE DES TARIFS : La Société souhaite faire approuver les tarifs de base de son régime d'assurance, qui devraient entrer en vigueur le 1er mars 2000. Combinée aux modifications apportées par la Société au système de classification des véhicules et d'autres éléments du régime d'assurance automobile, la structure tarifaire proposée se traduit par une réduction générale de 4 % des recettes provenant des primes émises pour la période du 1er mars 2000 au 28 février 2001, étant donné que la Société ne demande pas le maintien du rajustement des tarifs de 4 % présentement facturé aux assurés pour reconstituer la réserve de stabilisation des tarifs. Une telle réduction résulte des rajustements suivants aux polices d'assurance émises entre le 1er mars 2000 et le 28 février 2001 :

- des augmentations et des réductions de tarifs variant entre +15 % et -15 % pour les diverses catégories de véhicules, fondées sur les dossiers de sinistres des conducteurs, qui se traduisent par la stabilisation générale des recettes provenant des primes d'assurance automobile;
- des rajustements de tarifs de 0,3 % à 14,6 % (moyenne de 3,5%) afin que les modifications apportées à la classification et aux groupes tarifaires des véhicules aient un effet neutre sur les recettes.

Si la demande est approuvée, les augmentations et les réductions moyennes suivantes s'appliqueront aux principaux codes d'usage des véhicules :

Code d'usage	Nombre de véhicules	Augmentation ou réduction
Voitures de tourisme	589 000	-4,7 %
Véhicules — tarif commercial	39 000	-3,1 %
Véhicules publics	7 000	4,0 %
Motocyclettes	7 000	10,6 %
Remorques	81 000	10,8 %
Véhicules à caractère non routier	22 000	-13,8 %

L'incidence générale des rajustements sur le parc provincial de véhicules sera le suivant :

- 56 % des véhicules (416 000) feront l'objet d'une réduction des primes; la plupart des réductions seront inférieures à 50 $;
- 1,0 % des véhicules (7 000) feront l'objet du maintien des primes au niveau actuel;
- 25 % des véhicules (187 000) feront l'objet d'une augmentation de primes de moins de 20 $;
- 15 % des véhicules (111 000) seront assujettis à une augmentation variant de 20 $ à 50 $;
- 1,5 % des véhicules (12 000) seront assujettis à une augmentation variant de 50 $ à 80 $;
- 1,5 % des véhicules (12 000) seront assujettis à une augmentation supérieure à 80 $.

Le rajustement final des primes individuelles peut varier selon le dossier de sinistres du conducteur, son dossier de conduite, le code d'usage du véhicule, le territoire de résidence et le groupe de tarification du véhicule. L'effet cumulatif net des rajustements individuels est indiqué par les montants ci-dessus.

La Société ne propose aucun changement quant aux primes applicables au permis de conduire, aux réductions et aux surprimes applicables aux parcs de véhicules, aux frais de la formule de paiements échelonnés ainsi qu'aux frais de service et de transaction actuels.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE : Pour obtenir tous les détails de la structure tarifaire proposée, les personnes intéressées peuvent examiner la demande soumise par la Société, les témoignages recueillis par la Régie ainsi que les documents d'appui en se présentant aux bureaux de la Société ou de la Régie.

Les personnes qui souhaitent obtenir une copie de la demande peuvent communiquer avec la personne suivante :

Rick Sloan
La Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, 8e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7055 (appels à frais virés acceptés)

MODIFICATION DES TARIFS : Les tarifs de la Société d'assurance publique du Manitoba seront examinés par la Régie des services publics, conformément à la *Loi sur la Régie des services publics*. La Société ne peut apporter aucune modification à ses tarifs ou adopter de nouveaux tarifs sans l'approbation de la Régie. Dans le cas de la Société d'assurance publique du Manitoba, les tarifs applicables à ses services correspondent aux tarifs de base et aux primes du régime d'assurance automobile obligatoire qu'elle offre aux automobilistes.

La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise, qui répond à cette dernière en totalité ou en partie, ou elle peut accorder d'autres réparations en plus ou en remplacement des réparations demandées, d'une manière complète et sous tous leurs aspects comme si la demande soumise visait de telles réparations partielles, additionnelles ou autres.

AUDIENCE : La Régie tiendra une audience publique sur la demande de la Société à l'hôtel Holiday Inn South (1330, chemin Pembina, Winnipeg) le 8 septembre 1999, à compter de 9 h.

RÉUNIONS EN MILIEU RURAL : Selon la réaction de la population au présent avis et aux autres avis de la Régie, cette dernière est prête à organiser une réunion à Brandon et à d'autres endroits. Les personnes qui souhaitent se présenter à une réunion doivent en informer par écrit le secrétaire de la Régie avant le 30 juillet 1999 en précisant l'endroit où elles désirent se faire entendre.

Les avis ultérieurs de la Régie confirmeront la tenue de ces réunions. Les parties intéressées peuvent également obtenir des renseignements sur les réunions prévues en s'adressant à la Régie.

PROCÉDURES : La Régie a adopté des règles de pratique et de procédure qui s'appliqueront à l'audience de la demande de la Société. On peut se procurer un exemplaire des règles en écrivant au secrétaire de la Régie ou en composant le 945-2638 à Winnipeg.

RÉUNION PRÉPARATOIRE : Toute personne, entreprise ou société qui désire intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue doit assister ou être représentée à la réunion préparatoire qui aura lieu le 8 juin 1999, à 10 h, dans la salle d'audience de la Régie, au 280 de la rue Smith (2e étage), à Winnipeg (Manitoba).

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

i) connaître les intervenants et les motifs de leur intervention et leur donner l'occasion de se concerter afin d'éviter les répétitions;

ii) établir le statut de certains intervenants par rapport à la demande;

iii) établir un horaire qui facilitera l'échange de renseignements utiles.

Les personnes qui souhaitent intervenir en français à la réunion préparatoire doivent en informer le secrétaire de la Régie le plus tôt possible. Les personnes qui souhaitent intervenir en français à l'audience publique doivent en informer le secrétaire de la Régie avant le 30 août 1999 et, si possible, lors de la réunion préparatoire.

INTERVENANTS : Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui désirent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès qu'elles auront pris connaissance du présent avis.

Les intervenants doivent également faire parvenir une copie de leur lettre au conseiller juridique de la Société, à l'adresse suivante :

Kevin M. McCulloch
Conseiller juridique et secrétaire général
La Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, bureau 912
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7383

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus doivent informer le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience au plus tard le 30 août 1999.

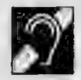
FRAIS DES INTERVENANTS : Les intervenants peuvent être admissibles à une aide financière. L'ordonnance de la Régie n° 163/87 du 12 novembre 1987 indique la marche à suivre pour le remboursement éventuel des frais des intervenants ainsi que les lignes directrices de la Régie dans ce domaine. Les parties qui souhaitent soumettre une demande de remboursement doivent étudier cette ordonnance; elles peuvent en obtenir un exemplaire en s'adressant au secrétaire de la Régie.

FAIT le 19 mai 1999.

Le secrétaire de la Régie des services publics,

G. O. Barron




Donner un préavis de cinq jours


Salle accessible aux fauteuils roulants

Gens d'ici

Un lien avec le passé

Daniel BAHUAUD

«J'aime la Maison-Riel, lance la nouvelle directrice du site historique national, Vania Gagnon. Je l'aime en partie grâce à ses guides, mais c'est surtout à cause de la maison elle-même. L'atmosphère du site est spéciale. C'est un lieu de rencontre, un lien avec le passé, et en même temps un endroit tranquille qui permet la réflexion.»

Vania Gagnon, qui succède à Janelle Reynolds, a été guide à la Maison-Riel en 1996 et 1997. Elle se sent prête aujourd'hui à relever de nouveaux défis. «Je m'occupe maintenant de tous les petits détails, comme l'entretien du site ou l'établissement de l'horaire des visites. Il me faut aussi veiller à la programmation scolaire, accueillir les touristes et organiser les tournées spéciales.»



Vania Gagnon.

En tant que directrice, Vania Gagnon doit former les nouveaux guides avant l'ouverture du site pour la saison estivale. «Pour me préparer, dit la jeune résidante de Lorette, j'ai parcouru des livres d'histoire et revu bien du matériel se rapportant à l'histoire et au mode de vie des Métis de l'époque. Il faut bien transmettre ces connaissances aux guides.

«En plus, poursuit-elle, il y a les activités que nous faisons à la Maison-Riel. C'est sûr que comme ancienne guide, je connais bien le fléché, le perlé et la cuisson traditionnelle. Mais pour former les guides, j'ai aussi eu recours à des experts en histoire.»

Les Jeux panaméricains augmenteront-ils le nombre de visiteurs qui se rendront cet été à la Maison-Riel? «Je ne sais pas, confie Vania Gagnon. J'ai un peu peur d'une grande vague de touristes. Je voudrais accueillir autant de monde que possible tout en assurant la qualité de la visite.»

ÉCONOMIE

Le service avant tout

Gerald Loeppky, propriétaire d'Ameublements Saint-Pierre, a trouvé la clée du succès : la qualité du service.

Daniel BAHUAUD

« Récemment, un client m'a appelé pour me dire que sa sécheuse ne fonctionnait plus, explique le propriétaire des Ameublements Saint-Pierre, Gerald Loeppky. Au lieu de lui dire que sa machine était déjà bien vieille et qu'il devrait la remplacer, je lui ai demandé de vérifier l'état du disjoncteur. Pour le petit prix d'un nouveau disjoncteur, il s'est épargné des centaines de dollars.

« Chez nous, ce n'est pas comme dans un grand magasin à Winnipeg. En ville, les employés s'affolent à vous vendre de la marchandise. Ici, tous mes employés ont un salaire. Ils ne sont pas motivés par une commission. Nous préférons miser sur la qualité du service. Et dans un grand magasin, vous parlerez rarement au propriétaire! »

Gerald Loeppky est fier des atouts de son commerce. Propriétaire des Ameublements Saint-Pierre depuis 1997, il apprécie la loyauté des clients qui fréquentent le magasin depuis son ouverture en 1973. « Nous sommes un incontournable du village, estime-t-il. Il y a des parents qui nous recommandent à leurs enfants, qui nous recommandent à leur tour à leurs enfants! Ils apprécient la touche personnelle, mais surtout l'honnêteté. Nos clients savent qu'on ne va pas essayer de les rouler. »

« La clientèle apprécie le service en français, ajoute l'employé Gilbert Bourgeois. Nous accueillons beaucoup de francophones, de Saint-Pierre et Saint-Malo, bien sûr, mais aussi de Sainte-Agathe, Aubigny et même de Saint-Boniface. Ils sont attirés par nos prix et sont plus heureux d'apprendre que nous faisons des livraisons en ville tous les jeudis. »

«Travailler à son compte, c'est plus motivant.»

Ancien évaluateur pour les Assurances récoltes du Manitoba, Gerald Loeppky a acheté les Ameublements Saint-Pierre parce qu'il voulait retrouver l'enthousiasme qu'il avait lorsqu'il construisait des maisons il y a 20 ans.

«Travailler à son propre compte, c'est plus motivant, dit-il. Et j'ai toujours aimé rencontrer le monde. Entre mes employés francophones et moi-même, nous pouvons desservir la clientèle en quatre langues : l'anglais, le français, le bas et le haut allemand! Le grand défi, c'est de faire venir plus de monde. Nous réussissons parce que nous pouvons faire concurrence avec les magasins à Steinbach et Winnipeg. Nos frais généraux et nos impôts fonciers sont plus bas, ce qui veut dire que nous pouvons vendre moins cher notre marchandise. »

Les Ameublements Saint-Pierre vendent des meubles, des appareils ménagers, des appareils électroniques ainsi que du tapis et des prélarts. « Parfois nous faisons fabriquer des meubles à contrat, explique Gerald Loeppky. Il y a des clients qui, par exemple, veulent ajouter un nouveau meuble à un ensemble plus ancien. Faire appel à un ébéniste expert vaut donc la peine, même si ça nous coûte un peu plus cher. Pour moi, c'est important de faire mon possible pour mes clients. »



photo: Daniel Bahuaud

Gilbert Bourgeois : « La clientèle apprécie le service en français. »

T'es parent avec qui, toi?

Bonjour!

Je m'appelle Alexandre Charrière. J'habite à Sainte-Anne avec ma famille qui fêtera mon premier anniversaire de naissance le 14 juillet prochain.

Mon papa s'appelle Marc Charrière et ma maman est Lise Proteau-Charrière. Ma grande soeur Véronique, qui a deux ans, m'aime beaucoup même si parfois je tire ses cheveux!

Mes grands-parents sont Yvette (Côté) et Léo Proteau de La Broquerie ainsi que Annette (Tougas) et Clément Charrière de Saine-Anne.

J'envoie un bonjour spécial à mon ami-jumeau Réjean Gagnon qui est né le même jour que moi, au même hôpital.

Francophonie canadienne

Partenaires dans le développement

Les francophones se lanceront-ils bientôt dans l'aide aux pays en développement ?

Daniel BAHUAUD

Des organisations fortes, capables de se concerter et devenues spécialistes des planifications stratégiques : voilà qui caractérise les communautés francophones canadiennes. Et c'est cette force et cette expertise que le tout nouveau Bureau francophone de la coopération internationale (BFCI) voudrait maintenant mettre au service des pays en développement.

Créé récemment à la demande de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), le BFCI propose un premier partenariat à l'Agence canadienne du développement international (ACDI), par lequel les francophones du Canada pourraient de façon originale contribuer aux pays francophones en développement, par le biais de projets à vocation communautaire.

Le coordonnateur du BFCI, Michel Delorme était de passage à Saint-Boniface le 13 mai, pour sensibiliser les organismes franco-manitobains à ce projet.

« Les communautés francophones au Canada ne s'impliquent pas dans les affaires internationales, souligne Michel Delorme. Le but de ma visite au Manitoba est de sonder le terrain : les organismes aimeraient-ils établir des partenariats avec des pays francophones en voie de développement ? »

Michel Delorme espère que le projet sera approuvé par l'ACDI et annoncé au Sommet de la francophonie à Moncton. « Et je suis optimiste, dit-il. Le Sommet sera un forum idéal. Si tout va bien, nous pourrons lancer cinq projets pilotes de développement international : un en Alberta, un en Acadie et deux en Ontario. Si la communauté s'y intéresse, le Manitoba pourrait être le cinquième participant. »

Président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher estime que le projet du BFCI est valable. Il estime cependant qu'il y a plusieurs étapes importantes à franchir avant que la SFM et les autres organismes communautaires soient au point de participer à un programme d'aide internationale.

« Nous voulons embarquer, mais d'une façon structurée, dit-il. Pour ce faire, il faudra que notre communauté réfléchisse sur ses options et ses buts dans le domaine international. Avant de se prononcer, il faut s'organiser. Et d'ailleurs, nous avons du temps. Michel Delorme, à qui j'ai parlé, comprend ce besoin. Nous lui parlerons au Sommet cet automne pour discuter davantage de la question. »

Rivière Rouge

100 millions $ confirmés

Dix-huit communautés de la vallée de la rivière Rouge se partageront 100 millions $ provenant des gouvernements fédéral et provincial pour la construction d'un certain nombre de digues et autres mesures de protection contre les inondations. Les villages de Sainte-Agathe, Aubigny et Grande Pointe font partie des communautés visées par cette entente. Il s'agit de la confirmation de l'annonce qui avait été faite par les deux paliers de gouvernement le 18 janvier.

Les propriétaires de maison et d'entreprise qui n'ont pas encore protégé leurs bâtiments peuvent participer au programme. La date limite de réception des demandes de protection individuelles contre les inondations est le 1er septembre 1999.(1)

Le Programme de protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge contribue à la protection des propriétés par l'entremise de six secteurs : construction de digues pour les maisons individuelles, aménagement de plates-formes et au besoin, déménagement des maisons et des entreprises ; possibilité de mettre sur pied un programme de rachat pour les maisons qu'on ne peut pas protéger ; digues entourant les collectivités ; amélioration des systèmes de digues secondaires à l'intérieur de Winnipeg ; mesures pour tenir compte des répercussions environnementales; et amélioration des infrastructures provinciales de contrôle des inondations, notamment l'agrandissement de la digue Ouest et la réparation de la structure de contrôle du canal de dérivation.

P. D.

(1) Pour obtenir de plus amples informations sur le programme de protection individuelle contre les inondations, contactez la Direction générale des ressources hydriques du Manitoba au 945-7487 ou 945-5697.

Tirage

Courez la chance de gagner une paire de billets pour le spectacle de Mario Chénart présenté le 12 juin à la Terrasse Daniel-Lavoie. Vous n'avez qu'à nous appeler le mardi 8 juin entre 13 h et 14 en composant le 237-4823 ou le 1 (800) 523-3355.

Félicitations à ***Danielle Parent*** et à ***Manon Petraccone*** qui ont chacune remporté une paire de billets pour la pièce *Richard III* de Shakespeare in the Park.

AIDE AUX AGRICULTEURS EN CAS DE CATASTROPHE

LES FORMULAIRES DE DEMANDE POUR LE PROGRAMME D'AIDE EN CAS DE CATASTROPHE LIÉE AU REVENU AGRICOLE (ACRA) SONT DÉSORMAIS DISPONIBLES.

ACRA
- un programme fédéral-provincial d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole
- accessible à tous les agriculteurs de tous les types d'exploitation à travers le Canada
- payé aux producteurs lorsque leur marge bénéficiare brute (les ventes de produits agricoles moins le coût des intrants admissibles), se situe en-deçà de 70 % de leur marge bénéficiare brute moyenne des trois dernières années
- complète le Compte de Stabilisation du Revenu Net (CSRN) et l'assurance récolte
- aucun frais d'administration

Date limite des demandes : le 31 juillet 1999.

Un disque CD-Rom et des séances de formation sur la façon de compléter les demandes sont désormais disponibles.

Pour commander un disque compact à mémoire morte ou pour obtenir plus de renseignements sur la formation, veuillez appeler au 1 888 592-4314 ou visiter le site Web suivant : www.agr.ca/acra



Canada



Donnez de **l'énergie** à votre **carrière.**

Monteur de ligne stagiaire:

Manitoba Hydro est à la recherche de personnes qualifiées et intéressées à bénéficier d'une formation pour la carrière de monteur de ligne.

À titre de monteur de ligne stagiaire, vous participerez à un programme d'apprentissage d'une durée de quatre ans qui comprend de la formation en cours d'emploi et huit semaines de cours de formation professionnelle axés sur les compétences. Le programme mène au statut de compagnon. Pendant votre période de formation, vous travaillerez dans diverses régions de la province.

Pour que votre demande soit examinée, vous devez satisfaire aux exigences suivantes :

- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires et avoir réussi les cours suivants : mathématiques 40S (mathématiques appliquées ou pré-calcul) ou 300; physique 30S ou 200; anglais 40, 300 ou 301. Toute équivalence en matière de niveau d'études peut exiger la validation du ministère de l'Éducation.
- Soumettre un relevé de notes d'études secondaires.
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 et être admissible à une classe supérieure.
- Pouvoir travailler dans les hauteurs (de 9 mètres à plus de 36,5 mètres) sur des poteaux et des pylônes.
- Accomplir un travail physiquement exigeant par tous les temps.
- Pouvoir travailler avec des lignes électriques sous tension élevée tout en respectant les procédures de sécurité établies.

Le processus de sélection comprend des tests d'aptitudes, une entrevue, un examen médical et une séance d'évaluation des compétences et d'initiation aux métiers, d'une durée de deux jours, organisée par Manitoba Hydro.

Salaire : salaire de départ - 10,54 $ l'heure
après 12 mois et jusqu'à 5 ans - 13,98 $ à 21,50 $ l'heure

Les demandes doivent être accompagnées d'un curriculum vitae et de relevés de notes d'études secondaires et être reçues au plus tard le 11 juin 1999. Veuillez joindre une lettre dans laquelle vous indiquez pourquoi le poste de monteur de ligne stagiaire vous intéresse.



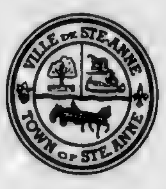
[illegible] a un brilliant avenir. Société de services énergétiques de réputation mondiale, Manitoba Hydro est reconnue comme un chef de file [illegible] qui répondent aux besoins de sa clientèle. [illegible] d'explorer les frontières du secteur et de découvrir des solutions énergétiques novatrices. Grâce à nos tarifs les plus faibles en Amérique du Nord, nous sommes bien placés pour être au premier rang des sociétés d'électricité du continent.

Nous nous sommes engagés en faveur de l'équité en matière d'emploi.

Manitoba Hydro
Concours no 99 / 0622LL
à l'attention de Bev Rae,
Transmission et Distribution
C.P. 815
Winnipeg (MB) R3C 2P4
Télécopieur : 474-4985
brae@hydro.mb.ca

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape subséquente. Toutes les demandes seront conservées pendant une période de six mois.





Ville de Sainte-Anne

Agent(e) de développement économique

Le conseil d'administration de la Corporation de développement communautaire Sainte-Anne est à la recherche d'un(e) agent(e) de développement économique à temps partiel. La personne choisie devra promouvoir le développement économique de la ville. Elle doit posséder de l'initiative; pouvoir travailler avec peu de surveillance; avoir une connaissance pratique de l'expansion d'entreprises; et posséder de bonnes habiletés de communication écrite et orale. La préférence sera accordée aux candidats bilingues (français et anglais).

Le poste est actuellement de 20 heures par semaine, pour une durée d'un an, mais il pourrait devenir à temps plein. Le salaire annuel est de 15 000 $ à 17 000 $. L'agent(e) de développement économique travaillera sous la direction du conseil d'administration de la CDC Sainte-Anne.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à la CDC Sainte-Anne, au 181, avenue Centrale, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1G3, au plus tard le 21 juin prochain. Nous communiquerons seulement avec les personnes à qui nous accorderons une entrevue.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Technicien.ne en informatique

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un.e technicien.ne en informatique.

Tâches :

- installation, réparation, entretien et mise à jour des équipements;
- collaboration à la mise à niveau des ordinateurs et des systèmes informatiques pour l'an 2000;
- collaboration à la prise d'inventaire des équipements de la DSFM;
- toute autre tâche connexe déterminée par le supérieur immédiat.

Connaissances requises :

- Windows 3.11, 95 et 98.
- Réseautage.
- Logiciels : Office 97 pro, MS Works et Publisher.
- Expériences pertinentes.
- Maîtrise de la langue française et de la langue anglaise.

Durée du contrat : 5 juillet 1999 au 22 décembre 1999.

Salaire : Selon l'échelle salariale.

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces pertinentes et de références professionnelles **avant le vendredi 18 juin 1999, 16 h** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: (204) 878-9399 Télécopieur: (204) 878-9407

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Anie Cloutier	Daniel Bahuaud	Pascal Dubé

La LIBERTÉ **237-4823 ou 1-800-523-3355**

Division scolaire du Cheval Blanc n° 20

La Division scolaire du Cheval Blanc n° 20 est à la recherche de candidats poru combler les postes suivants:

I. **Écoles de Colonies Huttériennes – Directeur adjoint – 0,25 ETP** (25 % équivalent de temps plein)

Qualifications nécessaires: Un certificat de direction du Manitoba ou la volonté de suivre les cours nécessaires afin d'obtenir un certificat.

Qualités recherchées : 1) un individu avec de bons rapports de personne à personne et d'excellentes techniques de communication; 2) un individu avec de l'expérience à plusieurs niveaux et qui peut travailler avec des élèves de la maternelle au secondaire 4 et leurs parents; 3) un individu qui est sensible envers et apprécie la culture et la religion Huttérienne.

II. **Écoles de Colonies Huttériennes: Professeur de technologie – 30 %**

Le candidat idéal aura de l'expérience et de l'entraînement dans tous les domaines du document Technologie Comme Compétence De Base (MET 1998) et sera capable de travailler en équipe pour informer les enseignants des moyens d'intégrer la technologie dans la salle de classe.

III. **Conseiller des Écoles de Colonies Huttériennes: 25 %**

L'individu devra collaborer avec le personnel, le consulter et consulter les étudiants dans les domaines du développement d'habiletés, de résolutions de problèmes, d'autonomie et de donner des conseils à base de solutions. Le travail individuel et avec des classes sera nécessaire.

Le candidat choisi possèdera les qualifications académiques nécessaires (B.T.S. ou travail Post Baccalauréat en Orientation), démontrera la capacité de faire partie d'une équipe et aura d'excellentes techniques de communication.

La Division scolaire du Cheval Blanc comprend 12 écoles huttériennes dans un rayon de 25 milles d'Élie. L'inscription projetée est de 325 élèves avec un personnel de 22,19 ETP. Les trois positions ci-dessus sont des positions itinérantes. L'expériences à plusieurs niveaux d'enseignement et une connaissance de la religion et de la culture huttériennes seront un atout.

Politique d'embauche: Là ou tous les facteurs sont égaux (habiletés, expérience, aptitude personnelle, etc) la préférence sera accordée aux candidats qui sont bilingues anglais/français.

Pour plus d'informations, contactez la directrice, Mme Ammeter au 1 (204) 353-2297.

Faire parvenir votre demande accompagnée d'un curriculum vitae, des références et un relevé de notes universitaires **avant le 10 juin 1999** à:

Mme Bonnie Ammeter
Directrice des Écoles de Colonies Huttérienne
C.P. 56
Élie (Manitoba)
R0H 0H0

ou par télécopieur au 1 (204) 353-2480.

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un
professeur d'espagnol (1,0 du temps)
pour le premier semestre débutant le 30 août 1999 et se terminant le 31 janvier 2000

Les candidat.e.s doivent être parfaitement bilingues (anglais et espagnol) et posséder les aptitudes pour enseigner une seconde langue et/ou expérience. La possibilité de communiquer en français serait un atout.

Les candidat.e.s intéressé.e.s doivent faire parvenir leur demande, curriculum vitae avec copie de leur certificat d'enseignement du Manitoba ainsi que les noms de trois références à :

Professeur d'espagnol
Division scolaire Assiniboine sud n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6

ou par télécopieur : (204) 896-0409

Nous apprécions votre intérêt, mais nous contacterons seulement les personnes qui seront convoquées pour un entretien.

OFFRE D'EMPLOI

Personne mature
et responsable
demandée pour
gérer une cafétéria
à Saint-Boniface.

Doit bien connaître l'industrie et être capable de présenter de bons repas appétissants.

Aussi requis **aide de cuisine/cafétéria.**

Téléphone:
942-4595

Division scolaire du Cheval Blanc n° 20

École Saint-Eustache
est à la recherche d'un(e)
enseignant(e) bilingue pour la 4e année.

Les personnes intéressées devront :

- démontrer une connaissance de la programmation à l'élémentaire;
- adhérer aux principes de la philosophie de la jeune enfance;
- démontrer des aptitudes envers la pédagogie différenciée.

Par contre, si les candidats ont des compétences comparables, la préférence sera accordée aux personnes bilingues (français et anglais).

Veuillez indiquer votre intérêt en envoyant votre lettre de demande ainsi que le nom de trois références **avant le 16 juin 1999** à:

Mme Léona Painchaud
Directrice
École Saint-Eustache
Saint-Eustache (Manitoba)
R0H 1H0

Téléphone: 1 (204) 353-2869
Télécopieur : 1 (204) 353-2137



Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

LA GARDERIE DE BAMBINS INC.: 197, rue Kitson. Programme amusant en français et francisation pour enfants de 2 à 5 ans. Ici tu peux jouer et apprendre. Subvention disponible. Ouverture en juillet et en septembre. Composez le 237-8660.
681-

RECHERCHE

RECHERCHE: Gardienne bilingue, responsable, habitant à Saint-Boniface. Doit avoir entre 13 et 17 ans. Beaucoup d'enthousiasme, de préférence cours de babysitting. Références exigées. 237-9890.
723-

RECHERCHE UNE GARDIENNE pour une fille d'un an, 4 à 6 heures/semaine chez-nous. Appelez Karen au 233-7299.
727-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: Nouveau sur le marché. Condo de luxe. 5-207, rue Masson, 2e étage, ascenseur. 1 047 pi2. 2 chambres à coucher, 2 salles de bain. Édifice paisible, bien insonorisé. 5 appareils compris. Entrepôt au sous-sol. Prix 94 000 $. Disponible immédiatement. Appelez: 233-3753.
707-

VENTE PRIVÉE: 193, Masson. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 1 200 pi², garage détaché, près de la Fourche, Collège Saint-Boniface, écoles Provencher, Taché et Collège Louis-Riel. Prix 79 900 $. 231-8598.
718-



À VENDRE: 102, Bethune Way, Saint-Vital. Maison de 11 ans faite sur mesure. 3 chambres à coucher, 1 490 pi² et 1 ½ salle de bain. Cuisine style campagnard avec lave-vaisselle encastré et comptoir en céramique. Air climatisé et aspirateur central, système d'alarme. Du chêne partout. Garage double attenant avec portes automatiques. **PORTE OUVERTE le 13 juin de 13 h à 16 h.** Tél.: 253-9272. 153 900 $.
721-

À VENDRE: Condo au 737, rue Saint-Joseph. Bâtit par Simaco en 1997. 990 pi², 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 5 appareils, espaces de rangement, air climatisé et balcon. Stationnement. Un condo bien conçu par les propriétaires. Prix 89 900 $. Composez le 231-0783.
720-

À VENDRE: rue Bertrand. Maison de 3 chambres à coucher. Garage et 2 places de stationnement. Lot de 33' x 122'. Tél.: 233-3859.
725-

VENTE PRIVÉE: 467, rue de la Morénie. 3 chambres à coucher, 1 374 pi², garage détaché, air climatisé central, 5 appareils. Prix 89 900 $. 237-5691 après 18 h.
726-

À LOUER

MAISON À LOUER: 3 chambres. Sainte-Anne-des-Chênes. (204) 422-8081 après 21 h. 375 $.
717-

À LOUER: Appartement au 264, rue Hamel (Saint-Boniface). 4 chambres à coucher et bureau, 2 salles de bain. Plancher de bois franc, cuisine avec réfrigérateur et cuisinière électrique, salon formel et salle familiale avec poêle à bois. Laveuse, sécheuse, congélateur. Deux entrées privées, deux stationnements, veranda et patio. Loyer comprend le chauffage et l'eau. Disponible le 1er juillet. 695 $ par mois. Composez le 253-5259.
724-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, 177, rue Masson. 425 $/mois. Comprend chauffage, électricité, eau, stationnement. Disponible immédiatement. Appelez François au 231-5033.
728-

À LOUER: Saint-Boniface. Place de Ville. 1 chambre à coucher, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Tél.: 231-2577.
729-

Nécrologies

Roberta Tellier

Le 21 mai 1999, à l'hôpital de Saint-Boniface, Roberta Tellier est décédée paisiblement à l'âge de 90 ans.

Née le 4 septembre 1908 à Saint-Norbert, notre tante a fréquenté le couvent local puis l'École des Arts à Winnipeg. Elle prenait beaucoup de plaisir à utiliser ses talents artistiques pour des causes valables et faisait partie de la chorale des aînés, Partage de bonheur, jusqu'à ce qu'elle tombe malade récemment. Roberta était une paroissienne dévouée de la Basilique-Cathédrale de Saint-Boniface depuis 40 ans.

Elle laisse dans le deuil son frère Marcien et son épouse Thérèse, de Montréal; son beau-frère Norbert Jubinville; ses nièces Corinne, Béatrice et Marie-Marthe Tellier, Marie-Paule Jubinville et Johanne (Roland) Fontaine, ainsi que ses neveux Denis et Jean Tellier. Elle a été précédée de ses frères Roland (1973) et Fernand (1978), et de ses soeurs Cécile (1937), Yolande Jubinville (1982) et Étiennette (1995).

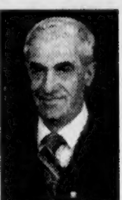
Les funérailles ont eu lieu le jeudi 27 mai 1999 à 10 h à la Cathédrale de Saint-Boniface, présidées par Mgr Albert Fréchette et précédées de la veille du corps à 9 h 30. L'enterrement a suivi au Mausolée de l'Assomption.

La famille désire remercier sincèrement le personnel médical et celui du service de pastorale de l'Hôpital Saint-Boniface, le personnel de la Clinique de recherche sur le cancer, le docteur Erhard, Mariette des infirmières de l'Ordre de Victoria, les coordonnateurs des soins à domicile et le personnel de soutien (Angèle, Huberte et Denise), le CNIB et enfin, le personnel et les résidents du Foyer Chez-Nous, qui a été la résidence de notre tante pour plus de 25 ans.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent donner à St. Francis Friary, 211, rue Edmonton, Winnipeg (Manitoba) R3C 1R4.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.





Jean-Baptiste Vermette

Le 26 mai 1999, après un court séjour à l'Hôpital de Morris, Jean-Baptiste Vermette est décédé à l'âge de 85 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse depuis 61 ans Ange-Emma (née Clément) et leurs six enfants : Maurice (Emma), René (Julie), Cécile (Gilles Alarie), Gilles (Antoinette), Paulette Fernande Seliski et Lionel (Patricia); 22 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants; deux soeurs : Hélène Baril et Sr Jeanne Vermette, S.N.J.M.; et de nombreux neveux et nièces.

Il a été précédé de son petit-fils Luc Alarie en 1988 et de ses frères et soeurs Rose, Maria, Pierre, Arthur et Isidore.

Depuis sa jeunesse, Jean-Baptiste avait un grand amour pour la terre. Il était très fier de ses chevaux et de son bétail.

Il a siégé au conseil d'administration de la Caisse populaire pendant plusieurs années.

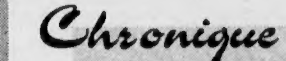
Il avait le don remarquable de se souvenir de la date de naissance de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que celle d'autres membres de sa famille. Il était aussi une mine de renseignements et de connaissances au sujet de son village natal.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 31 mai 1999 à 19 h dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, précédées de la veille du corps à 18 h 30 et présidées par le père Raymond Brémaud. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent donner à la Fondation manitobaine des maladies du coeur, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.

Remerciement spécial au Dr Manness et aux infirmières de l'Hôpital général de Morris pour leurs soins exceptionnels.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Chronique RELIGIEUSE



Hubert Balcaen
Laïc

L'Année de la charité

Dans sa lettre apostolique *Tertio Millenio Adveniente(1)*, le pape Jean-Paul II a exprimé le souhait que l'on fasse de l'an 2000 l'année de la charité. En jetant un regard sur l'Église catholique du Manitoba, j'ai choisi quelques exemples, nullement exhaustifs, il va sans dire, du vécu de cette vertu par excellence en Église.

Les exemples de ce vécu, dans l'Église catholique manitobaine, sont aussi riches que variés. Que ce soit ou non prioritaire pour elles, toutes les communautés religieuses et laïques ont à leur actif plusieurs exemples de charité. Il ne faudrait pas croire, par conséquent, que les exemples choisis pour cette chronique soient les seuls ; il y aurait beaucoup plus à dire, à ce chapitre.

Une des plus anciennes communautés à venir s'implanter à la rivière Rouge a été celle des Sœurs Grises de Montréal. Arrivées à la demande de Mgr Provencher pour se vouer à des œuvres éducatives, elles ne tardèrent pas à se signaler par leur engagement à des œuvres caritatives : soins hospitaliers, accueil des orphelins, soins envers les personnes âgées, les sans-abris, les personnes qui avaient besoin d'être nourries et vêtues. Leur œuvre d'aujourd'hui est multiple et adaptée à notre temps, mais se situe toujours dans l'esprit de leur Règle.

Fondé par Mgr de Mazenod, l'ordre des Oblats eut comme mot d'ordre de son fondateur de mettre tout en œuvre pour étendre l'empire du Christ, détruire le règne du démon, mais comme mandat précis de s'occuper des pauvres, de la masse des déshérités de la terre qui croupit dans l'ignorance religieuse et la misère, physique et morale...(2) Le ministère auprès des autochtones dans leur territoire et dans les grands centres urbains reste prioritaire dans toutes les provinces de l'ancien Nord-Ouest. La sensibilité des Oblats aux questions de la justice sociale caractérise la pastorale de cet ordre, aujourd'hui.

Les Sœurs de la Miséricorde ont célébré, en 1998, le centenaire de leur présence au Manitoba. C'est l'esprit de compassion pour les personnes dans le besoin qui inspira la fondation de cet ordre à Montréal, en 1848. Arrivées au Manitoba, les Sœurs de la Miséricorde prennent en main la Maison Sainte-Marguerite des Sœurs Grises, une œuvre charitable pour mères célibataires et leurs enfants. Elles exercent leur œuvre malgré des souffrances physiques et morales nombreuses, au début et pour un certain temps. À peine installées, elles ressentent le rejet des gens du voisinage qui ne veulent pas de ces gens parmi eux. Leurs grandes réalisations ont été l'Hôpital de la Miséricorde, la résidence Villa Rosa pour mères célibataires et le Wolseley Family Place pour mères célibataires vivant dans la pauvreté.

Les religieuses de la Congrégation de Sainte-Croix fondent en 1987 *Our Place/Chez Nous Drop In Centre.* Ce centre est situé dans un quartier de la métropole mieux connu pour d'autres activités que les leurs. Le but du centre est de créer une ambiance chaleureuse et sécuritaire où les gens de la rue peuvent trouver refuge et des personnes respectant leur dignité humaine et pouvant, très souvent, leur aider à retrouver carrément un sens à leur vie.

Ces quelques exemples ne donnent évidemment qu'une faible idée du patrimoine des œuvres caritatives au sein de l'Église dans l'ensemble de ses composantes. Laïques aussi bien que religieuses. Il est à souhaiter que l'année jubilaire en soit une qui redonne un élan salutaire à la pratique de la charité de plus en plus adaptée aux exigences d'aujourd'hui. Que la charité se fasse inventive pour savoir aller aux **causes** des diverses pauvretés comme, par exemple, l'Initiative Oecuménique pour le Jubilé en faveur de la remise de la dette, ou encore, un redoublement de vigilance et d'action en ce qui a trait aux tractations pas toujours transparentes relatives à l'Accord Multilatéral sur l'Investissement... Sur l'échiquier social actuel, les appels à la charité et à la justice sont nombreux et posent des défis nouveaux. Appels à faire en sorte que le pain de la charité se transforme en pain de justice.

(1) Lettre apostolique *Tertio Millenio Adveniente*, Libreria Editrice Vaticana, 1994, n° 50.

(2) R.P.G. Bernier, O.M.I. *Des pauvres à évangéliser*, Société canadienne d'Histoire de l'Église catholique, 1970, p.21.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

A.L.

Prière au Sacré-Cœur

Mon Jésus, pardon et miséricorde; par les mérites de vos Saintes Plaies. Tout ce que vous demanderez à Jésus par les mérites de ses Saintes Plaies, Il vous l'accordera.

N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues.

A.L.

RINGUETTE

Monsieur l'entraîneur

Devenu entraîneur pour le bonheur de ses fillettes, Léon Morrissette vient d'être intronisé au temple de la renommée de la ringuette du Canada.

Christine RUEST

Super-bénévole, entraîneur et promoteur de la ringuette depuis 20 ans, Léon Morrissette verra ses années d'engagement être récompensées le 4 juin, lors d'une soirée sociale organisée pour souligner son entrée au temple de la renommée de la ringuette, le 8 mai dernier (1). « J'étais vraiment émerveillé, déclare Léon Morrissette. Tu donnes ton temps pendant plusieurs années, mais tu ne t'attends pas à une reconnaissance de ce genre! »

Son intérêt pour la ringuette s'est développé quand cet ancien gardien de but de la ligue Hanover-Taché a voulu trouver un sport dans lequel ses deux filles pourraient s'épanouir. « J'ai eu tellement de succès et de plaisir comme joueur! Je voulais donner aux enfants le goût de jouer, cette même joie que je ressentais », explique Léon Morrissette. C'est ainsi qu'en 1981, il mettait sur pied et devenait l'entraîneur d'une équipe de filles agées de 7 ans et moins.

En 1984, Léon Morrissette a developpé la ligue de ringuette du Sud-est de la province, dont il a été président. Deux ans plus tard, il devenait président de l'Association de ringuette Eastman, une région qui regroupe les villages à l'est de la rivière Rouge, de la frontière des États-Unis jusqu'à Pine Falls. « Il y avait déjà des petits groupes qui pratiquaient le sport, mais je voulais créer un intérêt suffisant pour qu'on puisse en faire une ligue », affirme-t-il. Les équipes se sont inscrites en nombre suffisant pour créer deux divisions, celle du nord et celle du sud, et la région Eastman est encore la plus forte au Manitoba. » De fait, rappelle Léon Morrissette, trois des quatre équipes qui ont représenté le Manitoba au championnat national cette année provenaient de la région Eastman.

En 1988, Léon Morrissette a franchi une autre étape avec son élection à la présidence de l'Association de ringuette du Manitoba. Au championnat national de 1988, il a représenté la région et a servi d'interprète pour l'équipe du Québec. « C'est en voyant cette compétition que j'ai voulu amener mon équipe à des compétitions nationales, raconte Léon Morrissette. Mon rêve était de voir au moins une des filles accéder au niveau national. »

Il a de loin dépassé son but. En 1990, son équipe était la première équipe rurale à gagner la médaille d'or au championnat provincial. Léon Morrissette et ses douze joueuses se sont donc rendues à Calgary pour le championnat national AA, où l'équipe a décroché la médaille d'argent. Ses équipes ont participé au championnat national à deux autres reprises, soit en 1992, où elles ont remporté la médaille d'argent et en 1997, où elles ont terminé en troisième position. « J'ai été très content du succès de mes joueuses, soutient Léon Morrissette. Je recevais autant de satisfaction en entraînant que j'en ai reçue en jouant. »

L'expérience dans la politique sportive a aussi donné le goût à Léon Morrissette de se présenter comme candidat du parti Libéral dans la circonscription de La Vérendrye pour les prochaines élections provinciales. « J'ai joué ici, j'ai entraîné ici et j'ai beaucoup oeuvré dans la politique sportive de la région. Les gens me connaissent et je crois que c'est le temps de me présenter, constate Léon Morrissette. C'est un nouveau défi que je me lance. »



Archives La Liberté

Léon Morisssette.

(1) La soirée sociale du 4 juin aura lieu au Centre récréatif de St-Pierre, dès 20 h.

COLLÈGE LOUIS-RIEL

Double victoire

Christine RUEST

Les Voyageurs du collège Louis-Riel (CLR) ont remporté deux championnats au niveau provincial en fin de semaine.

Les Voyageurs ont remporté le championnat provincial de canot de guerre le 30 mai. C'est le sixième championnat du CLR dans les huit années de l'épreuve, qui consiste en une course de 500 mètres dans un canot de 15 personnes. Malgré les conditions météorologiques infavorables, trois équipes du CLR ont pris part à la compétition, un bateau terminant en première position dans un temps de 2:02 minutes (une seconde devant l'équipe de Sanford) et un autre terminant en troisième position.

Par ailleurs, l'équipe de soccer féminin a remporté le championnat provincial pour la deuxième année consécutive. Entraînée par Mayur Raval et Nicolas Wlock, l'équipe de soccer a défait les Trojans de l'institut collégial Vincent Massey en finales par la marque de 4 à 0. Mélissa Wlock, qui joue la position de demi-centre pour le CLR a obtenu le titre de joueuse la plus utile du tournoi. « Nos adversaires jouaient un jeu très physique, affirme l'athlète, qui avait d'ailleurs des marques au visage pour en faire foi. Mais nous étions plus rapides; on a fait des bons jeux de passe pour les déjouer. » Deux buts ont été marqués par Chantal Marcoux, tandis que Mélanie Walkty et Melissa Wlock ont chacune marqué un point.

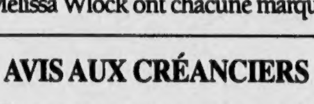


photo: Christine Ruest

Melissa Wlock: joueuse la plus utile du championnat de soccer provincial.

Le plus grand défi du tournoi, selon Melissa Wlock, est venu en demi-finale lorsque le CLR affrontait Kelvin High. Aucun point n'a été marqué lors du jeu ou en prolongation, et le point gagnant a été marqué par un tir de pénalité lors d'un concours de tirs à la fin du jeu.

« J'étais vraiment déterminée à gagner, surtout que c'est ma dernière année au CLR . Il y avait beaucoup de nouvelles joueuses cette année, mais on savait qu'on pourrait gagner », explique Melissa Wlock.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.J.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ALBERTA DESGAGNES, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées aux administrateurs au 301-160, chemin Niakwa, Winnipeg (Manitoba) R2M 5L1, le ou avant le 5e jour de juillet 1999.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour de mai 1999.

Gabriel Forest et Edgar Chaze
Administrateurs de la succession
À l'attention de M. Gabriel Forest

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

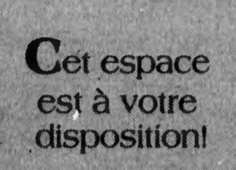
Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.



Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES





- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

GRAPHICS INC
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Connelly
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





SERVICES

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

CONFORTABLE
SOINS DE SANTÉ À DOMICILE
Incluant:
Compagnon · Entretien ménager
· Petites réparations · Courses.
Appelez Michel au 231-4242.

Cet espace est à votre disposition!

L'MESSAGE DIT: ON EST TANNÉ DE PRÊTER NOTRE LIBERTÉ, ABONNE-TOI! ÇA VA ÊTRE MIEUX POUR TOI ET MIEUX POUR NOUS AUTRES!

Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Eugene Brokopiw, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP	Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE	James Doer, CA, CFP
Pamela Dupuis, CA	Lucien Guenette, CA
Travis Leppky, CA, CISA	Collin LeGall, CMA, CIP
Henri Magne, CA	Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA	Marc Rivard,CA

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, président, B.A., B. Comm.
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________
Prénom: ____________
Adresse: ____________
____
Ville: ____________
Province: ____________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4